VOL. XV — BEAUCEVILLE, BEAUCE, P. Q., JEUDI 26 JUILLET 1923 — No. 43

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS

Un an $1.50
Six mois 1.00
Etats-Unis 2.50

L'ECLAIREUR

TARIF DES ANNONCES

Mesure agathe: 14 lignes au pouce
Première insertion ..... $ .10
Deuxième insertion ..... .05
Tarif spécial pour annonces à long terme.

"L'ECLAIREUR LTEE", propriétaire. — ORGANE DU DISTRICT DE BEAUCE — ED. FORTIN, directeur

QUELQUES CAUSES DU HAUT COUT DE LA VIE

Elles sont si multiples les causes du haut coût de la vie, et, si nombreuses sont les personnes qui se sont attardées à les énumérer que nous serons courts dans nos remarques.

La production est le fruit de son travail. Celui qui enjambe les trottoirs du matin au soir mange tout de même, et, du coup vit aux dépens de celui qui travaille. Il n'y a pas à sortir de là.

Si deux ou trois familles vivent sur le produit d'un seul travailleur, est-ce étonnant que la vie soit chère ?

1ère cause : absence de travail chez un grand nombre.

Une deuxième catégorie de non producteurs qui mangent tout de même, ce sont toutes sortes d'agents colporteurs qui ont toujours des "bargains" à offrir à nos bons cultivateurs ou autres.

Les entremetteurs non nécessaires et profiteurs voilà une 2ième cause du coût de la vie.

M'est avis de plus que la trop grande disparité entre les salaires ou les revenus est un facteur sérieux du coût excessif de certains produits ainsi que des demandes exorbitantes de certains corps de métiers.

On ne veut presque pas travailler et retirer de gros salaires: 3ième cause du haut coût de la vie.

Mais c'est toujours le travail qui produit les revenus alors pourquoi se plaindre que le résultat de ce travail soit d'un prix élevé.

Au contraire, c'est logique; c'est tout naturel. Et il faut bien du temps pour comprendre cela.

Est-ce que les cultivateurs ne travaillent pas et beaucoup tous les jours ? S'il leur faut de l'aide les engagés demandent plus qu'ils ne rapportent.

Alors ? ..... ils désertent la campagne ces cultivateurs qui peinent presque sans retour, pendant qu'ils voient de gros messieurs se la couler belle à même les gros revenus qui leur sont versés, chaque semaine.

LA FENAISON

"Voilà le beau temps, c'est la grand'prairie qui y passe, ce matin, annonce papa au déjeûner. Qui vient faner?—Moi! . . . Moi! . . ." Les petits bras se lèvent, que d'ouvrage on va faire.

Coiffés de larges chapeaux de paille, vêtus d'habits légers, chaussés de souliers "sauvages", qui nous épargneront les piqûres sur les tiges du foin nouvellement coupé, nous nous acheminons vers la grand'prairie, à travers les sentiers bordés de fleurs. Le foin est très haut, très épais, le beau mil tombe, moissonné par l'implacable faucheuse. En attendant l'ouvrage nous nous asseyons sur l'herbe fraîche, au bord du ruisselet qui serpente dans les foins avant d'entrer à l'ombre sous le bois. Nous aspirons l'air embaumé, les jeunes se chuchottent le complot d'aller à la recherche des petits poissons, quand papa appelle: "Les faneurs! ! à l'oeuvre". Nous accourons, le foin couché en belles lignes est étendu ça et là. Comme il sent bon, que de plaisir à entendre toutes ces voies gaies, à voir les fourches agilement maniées par des mains habiles quoique peu fortes, chez quelques-uns. La récolte du foin est ainsi agréable pour chaque membre de la famille. Toutes les saisons apportent des joies nouvelles aux habitants de nos campagnes. Tous sont d'une santé florisante, d'une humeur joviale. Les épreuves viennent sans doute, mais à voir ce beau ciel bleu le jour, étoilé par les belles nuits, à entendre le concert des gracieux habitants de l'air, à admirer la nature, il nous semble être bien près du divin Consolateur.

Quand je serai institutrice, je ferai connaître à mes élèves les avantages qu'ils ont d'être nés à la campagne, le bonheur de vivre chez eux, de travailler pour eux tout en étant les nourriciers de leurs compatriotes moins favorables. J'apprendrai à ces petits Canadiens-Français l'amour de leur pays, de leur province, de leur paroisse, de la maison paternelle.

PIERRETTE D'IBERVILLE,
du cercle Jeanne Le Ber.

TERRE A VENDRE

Située dans le beau village de St-Georges de Beauce sur la route nationale Lévis-Jackman. Superficie 130 arpents, avec roulant aratoire au complet. Maison privée 21 x 35 pieds avec cuisine séparée. Grange 110 x 35 pieds. Commodités : Eau de source, lumière, etc etc.

Pour toute information adressez-vous à :

WILLIAM GRENIER,
Marchand Général,
St-Georges-Ouest,
Co. Beauce.

26 juillet.

SURPLUS HABITUEL

D'après le rapport qui vient d'être présenté au cabinet par l'honorable M. Nicol, le surplus dans les finances de la province s'élève cette année à $1,300,000. Ce résultat est des plus satisfaisants, surtout si l'on considère les dépenses considérables et extraordinaires dont le gouvernement s'est chargé au cours du dernier exercice et qui contribuent nécessairement à réduire le surplus habituel.

La province de Québec continue d'être la moins taxée, la plus économiquement administrée et la plus progressive de toutes les provinces du Dominion. C'est une distinction qu'elle possède depuis longtemps et qu'elle entend conserver, grâce à une sage et prudente utilisation de fonds publics. Notre population a juste raison de se féliciter de la prospérité dont elle jouit, particulièrement lorsque certaines sections du Canada sont en si mauvaise posture.

Le gouvernement a adopté pour règle invariable de ne dépenser que dans la limite de ses revenus et même de placer un certain montant de côté à titre de réserve, chaque année. Comme le fait remarquer le premier ministre, l'honorable M. Taschereau, si l'administration n'avait pas disposé de ressources additionnelles, en 1922 elle n'aurait pas assumé les lourdes obligations qu'elle a prises à son compte. Cette ligne de conduite est la meilleure à suivre.

Il est remarquable que nos gouvernants de Québec puissent, sans avoir besoin d'emprunter, se charger de l'entretien des grandes routes améliorées, à travers la province, subventionner généreusement les maisons d'enseignement supérieur et les écoles d'art, aider la colonisation et continuer d'améliorer notre système de voirie, sans parler de la construction d'édifices publics coûteux, tant à Montréal qu'à Québec et à Sherbrooke.

FEUX DE FORETS

Nous sommes en plein dans la saison des grands risques d'incendie dans les forêts et les services forestiers fédéraux et provinciaux, de même que les associations protectrices des forêts sont préparés à combattre ce fléau destructeur. Toutes les méthodes modernes sont employées: patrouilles, tours de guet, téléphone, télégraphe et héliographe, pompes portatives, camions et cañots automobiles, wagonnets et avions. Ce sont tous là des moyens efficaces de combattre les feux, mais la meilleure façon de conserver nos forêts est de réveiller la conscience publique.

Presque tous les feux de forêts proviennent de l'insouciance humaine; par conséquent, si l'opinion publique s'élevait contre cette insouciance et la considérait comme un crime de lèse-nation, elle ferait disparaître la cause principale des incendies. Tout citoyen ayant à coeur les intérêts de son pays peut lui rendre de grands services en étant très prudent lorsqu'il fait du feu dans les bois, et, à la ville comme à la campagne, en contribuant se disparaître l'esprit d'insouciance et à former une opinion publique qui seconde ceux qui ont pour tâche de protéger les forêts.

Nous voyons sur les journaux que les feux de forêt exercent leurs ravages dans toute la province. Notre district est réellement privilégié d'en être exempt, ou à peu près. Samedi dernier, le 21, un nuage de fumée épaisse s'est abattu sur notre ville et a duré pendant plusieurs heures. Les autorités de notre ville se sont mises immédiatement en communication avec les paroisses avoisinant la nôtre; aucun incendie important n'avait été signalé.

Dans les régions éloignées, le St-Maurice, le Lac St-Jean, la Matapédia, etc., sont tout spécialement affectés.

C'est dans la région du St-Maurice, nous dit-on, qu'ils sont les plus nombreux et offrent le plus de danger. A partir d'Escalona jusqu' à La Tuque, deux mille cinq cents hommes environ sont employés par le Service Forestier et les compagnies à combattre les flammes. Le village d'Escalona, qui est assez important, a été à deux doigts de sa perte samedi. Il n'a été sauvé que par un changement complet de la direction du vent. Dans la Matapédia, il y a ussi un grand nombre de feux qui se sont rallumés et causent de graves dommages. D'anciens feux ont aussi repris à la Pointe aux Outardes et à la rivière Port-neuf, dans la région du Saguenay. Sur la rive sud, des colons et des cultivateurs ont recommencé à faire des abattis à divers endroits, avec le résultat auquel on pouvait s'attendre dans une période de sécheresse comme celle que traversent ces régions, car, plusieurs partie de la province souffrent de la sécheresse.

"Il n'est pas étonnant, disait, ces jours derniers, le chef du Serviec Forestier de la Province de Québec, M. J.-C. Piché, que les feux de forêts causent encore des ravages. Depuis le commencement de juillet il n'a presque pas plu à certains endroits de la province; pendant le mois de juin, dans plusieurs parties, il est tombé à peine deux pouces d'eau. Le Service Forestier fait tout son possoble pour prévenir et combattre les feux, mais il est bien évident que si on ne l'aide pas, il ne pourra jamais maîtriser tous les incendies. Il n'y a qu'une chose à faire, pour obtenir des résultats parfaits: que les paroisses et les villages suivent l'exemple des villes et organisent des services de prévention et de lutte contre les incendies. Qu'il y ait au moins, dans chaque campagne, des hommes pour empêcher les cultivateurs et les colons de faire des abattis par un temps pareil. Notre département veut bien ne négliger aucun effort pour faire cesser les feux de forêts, mais qu'on lui vienne en aide."

Soyons donc prudents, pendant la chaude saison surtout, afin d'éviter, chez-nous, ce fléau qui menace de destruction quelques-unes des plus belles régions de notre province.

NOTES HISTORIQUES

GABRIEL ELZEAR TASCHEREAU ET LA CHAPELLE STE-ANNE A STE-MARIE DE BEAUCE

Nous avons déjà publié, dans les colonnes de ce journal, que la Chapelle Ste-Anne, à Ste-Marie, était bien l'oeuvre de la famille Taschereau, et aujourd'hui nous en donnons la preuve authentique par la publication des documents qui suivent:

I

Supplique de Madame Thomas-Jacques Taschereau et de ses enfants à Monseigneur Briand pour obtenir le droit de construire, à Ste-Marie, une chapelle dédiée au culte de Ste Anne.

NOUS soussignés, Marie Claire Fleury De la Gorgendière, veuve de Mons. Maitre Thomas Jacques Taschereau vivant écuyer Conseiller au Conseil Supérieur de Québec, Trésorier de la Marine en ce pays et Seigneur de Ste-Marie et de Linière en la Nouvelle Beauce, Gabriel Elzéar Taschereau écuyer et Marie Louise Elizabeth Bazin son épouse de lui duement autorisé pour l'effet des présentes et Marie Taschereau, et encore Gabriel Elzéar Taschereau comme fondé de procuration de Charles Antoine Taschereau écuyer premier lieutenant au service de Sa Majesté très chrétienne dans le Régiment d'Angoumois, de Charlote Taschereau épouse de Mons. Coutrot Capitaine et chevallier de l'ordre Royal et Militaire de St Louis résidente en France et se portant aussi fort pour Charlote Claire Taschereau résidente à Montréal, MonSeigneur haut Justicier et propriétaire par indivis des Seigneuries de Ste-Marie et de Linière à la Nouvelle Beauce; Désirant les soussignés depuis plusieurs années fonder une petite chapelle dans la paroisse et seigneurie de Ste Marie sous la protection de Ste Anne, Nous avons marqué un terrain sur le domaine de la dite seigneurie distance juste de l'église paroissiale de vingt et un arpents, le dit terrain d'environ deux milles cinq cent soixante pieds en superficie, clos en pieux, joignant au sud-est la ligne de la terre de Augustin Turcotte père, au nord-ouest la cour du domaine au sud-ouest un chemin du Roy et au nord-est le jardin du dit domaine, pour sur le dit terrain y édifier la dite chapelle que nous voulons bâtir à nos frais, en bois sur un solage de pierre le plus proprement et solidement et décorer aussi décemment qu'il nous sera possible, une fois faite, sous les conditions suivantes, qui ne peuvent avoir leurs effets qu'autant qu'il plaira à Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Jean Olivier Brian Evesque de Québec les approuver, savoir, que Nous nos hoirs et ayant causes ne pouront reprendre le dit terrain pour quelques prétextes ce soit tant que la dite chapelle sera entretenue et décorée et que les dévotions qu'il plaira à Monseigneur d'ordonner y seront observé, que le jour de la fête de Ste Anne lorsqu'il ne se trouvera pas le dimanche ou alors le lendemain Monsieur le Curé y célébrera la Sainte Messe pour toute la paroisse, pour demander à Dieu par la protection de Ste-Anne la préservation des accidents que cause le débordements de la rivière qui baigne toute la côte de la Nouvelle Beauce, et aussi pendant l'octave autant que Mons. le Curé le trouvera nécessaire, désirant que Monseigneur permette que toutes personnes qui auront fait des voeux à Ste Anne puissent les accomplir en ce temps dans cette chapelle comme dans toutes les églises qui sont dédiées à Ste Anne, et comme depuis plusieurs années, Nous aurions permis et laissé à la fabrique de la dite paroisse l'usage des vases et orne-

Suite à la page 4

LETTRE POLITIQUE BI-MENSUELLE

OTTAWA, le 27 juillet, 1923. — Les débats qui eurent lieu dans les derniers jours de la session furent tout à fait intéressants. Nous avons déjà signalé à nos nombreux lecteurs les expressions d'opinion provoquées par la ratification du traité du flétan, conclu entre le Canada et les Etats-Unis. Le très honorable MacKenzie-King a réclamé pour le Canada le droit de conclure des traités avec des puissances étrangères, lorsqu'il s'agissait de questions domestiques. Ce principe est généralement reconnu par tout le monde dans l'Empire et dans les nations-soeurs, cette doctrine fait tous les jours du chemin.

Il se rencontre cependant en Angleterre des juristes et des journalistes de marque qui voient l'application de cette doctrine avec crainte. Ils disent qu'il est bien de signer des traités individuellement, mais si un jour — il faut faire appel à la force pour les faire observer? Cette crainte serait fondée si, dans le cas actuel, les Etats-Unis n'avaient pas été les seuls et les premiers à suggérer un traité de cette nature. Il n'y a réellement pas d'autre pays que les Etats-Unis et le Canada de concernés dans cette entente. Il n'y a pas de crainte possible, en autant que cela concerne ce traité-ci particulièrement.

Personne ne saurait diminuer cette position prise par le gouvernement MacKenzie-King. Comme Laurier, il indique à notre peuple le vrai chemin, celui d'une plus grande fierté, d'une liberté plus sereine, plus grande, au-dessus des divisions de parti.

Reprenant la bonne vieille tradition Laurier l'honorable M. Lapointe a réclamé pour notre jeune pays la place qui lui convient au milieu des nations de la terre. Il nous a fait toucher du doigt le rêve de Cartier qui voyait le Canada une puissance alors que toutes les populations d'un océan à l'autre seraient solidement unis pour former un grand peuple.

Il nous fit aussi comprendre la profondeur de cette pensée de Laurier qui le regard fixé sur l'avenir déclarait que le Canada serait "la nation du XXe siècle, comme les Etats-Unis celle du XIXe siècle".

***

Nous devons tous nous réjouir de cette sûre et claire vision de nos hommes d'Etat. Ils éveillent en nous des sentiments de profond amour de la patrie qui n'est plus en tutelle; qui est accueillie avec empressement dans le monde, au milieu des autres Etats indépendants de la terre.

M. Lapointe a affirmé qu'il avait signé ce traité du flétan avec les Etats-Unis avec une grande joie. Il l'a signé parce qu'il en était autorisé par Sa Gracieuse Majesté, George V. Cette autorisation a été acceptée par les Etats-Unis et ainsi, notre status national est solidement reconnu.

Les principaux hommes d'Etat, anglais et Canadiens, les fameux juristes internationaux sont tous d'accord que nous sommes une unité internationale, que nous avons contracté des obligations internationales pour notre compte; que le gouvernement anglais n'y peut rien, mais que nous jouons un rôle indépendant, tout en reconnaissant notre allégéance à la Couronne britannique.

Nous sommes libres de reconnaître qui nous voulons comme notre roi. C'est notre affaire, mais cela ne nous enlève pas le droit, de jouer un rôle dans le grand monde politique. Il se trouve des hommes publics anglais, ceux de la vieille école qui trouvent à redire, mais ils devront un jour ou l'autre se rendre à la réalité. Nous avons posé des actes pendant la guerre. Nous avons joué un rôle de tout pemier ordre à la conférence de la Paix, à Versailles. Nous avons pris part à toutes les grandes assises internationales, librement depuis de nombreuses années. A la reconnaissance de nos droits, nous avons répondu en remplissant scrupuleusement nos devoirs.

Les Etats-Unis et la Russie étaient les deux seuls pays qui refusaient de nous reconnaître. Nos opulents voisins viennent de poser un acte qui leur fait honneur et nous fait immense plaisir, à titre de jeunes mais ambitieux voisins.

Encore une fois, il est intéressant de penser que c'est le plus jeune Ministre de la Province de Québec et de tout le Cabinet libéral qui fut invité à poser cet acte de libre loyauté, — liberté parce que c'est un pas de plus pour nous vis-à-vis de l'Empire et du monde et de loyauté, parce qu'il fut posé avec l'autorisation de la Majesté le Roi.

***

A preuve que le parti libéral faisait bien en prenant cette attitude très digne pour notre pays, c'est que lorsqu'on discuta la ligne de conduite à prendre à la conférence impériale cet automne, la Chambre des Communes fut presque unanime à suggérer de continuer dans la voie actuelle.

Ce n'est pas qu'il n'y a plus d'impérialistes au pays. Il y en a, mais ils ne peuvent surnager devant l'affirmation de plus en plus éloquante du "Canada d'abord".

Il paraît entendu que le gouvernement ne doit pas engager le pays dans les guerres extérieures, sans le consentement au préalable du Parlement. Il se manifeste un désir de plus en plus ferme de nommer un embassadeur canadien à Washington.

Le Canada fait donc d'immenses progrès, non seulement au point de vue industriel et commercial, puisque nous sommes à la cinquième place, mais aussi au point de vue constitutionnel et politique.

Notre position politique est bien définie vis-à-vis des autres Etats de l'univers.

Il devrait se tenir, cet automne, ou dès que la chose sera possible une conférence constitutionnelle à Londres, afin de tirer une foule de questions au clair et que nous évitions toutes les discussions oiseuses.

Une fois que certaines définitions auront été acceptées que des limites auront été posées, nous traiterons les retardaires comme des arriérés.

Au Canada, le parti libéral reste bien le parti du progrès, de la réforme dans le meilleur sens du mot. Les preuves les plus fortes s'ajoutent tous les jours à son crédit. C'est pourquoi nous prenons la liberté de souligner ces faits afin que notre peuple s'en rende bien compte.

LA FETE DE SAINTE ANNE

Aujourd'hui, 26 juillet, est la fête de Sainte Anne. La solennité de cette fête, dans le diocèse, aura lieu dimanche prochain.

Sainte Anne, mère de la sainte Vierge, est la première patronne de notre province. Le culte en l'honneur de cette illustre sainte est très répandu parmi le peuple canadien. Son histoire remonte aux premiers temps de la colonie, comme l'attestent les paroles d'un cantique populaire :

En touchant la plage,
Nos pères jadis,
Lui firent l'hommage
De ce beau pays.

Sainte Anne et son digne époux, Saint Joachim, pour avoir mis au monde l'Immaculée, l'incomparable Mère de Jésus, devaient être bien grands en sainteté, et riches de toutes les vertus. Aussi, peuvent-ils être donnés en exemple à tous les pères et mères de nos familles catholiques.

Telle est la volonté de l'Eglise en célébrant la fête de Sainte Anne, de réveiller chez les parents chrétiens le sens de leurs responsabilités. Leur devoir le plus sacré est d'élever leurs enfants dans la crainte du Seigneur : par là ils honorent Dieu, perpétuent la gloire de son Nom sur la terre, et se sanctifient eux-mêmes.

Saint Paul est formel sur cet article. Il dit que les parents ne se sauvent qu'autant qu'ils s'appliquent à bien élever leurs enfants.

Pourquoi tant d'empressement pour procurer des honneurs et des richesses à ses enfants ? Pourquoi tant de soin pour leur donner les grâces du corps et leur inspirer le goût de la frivolité, tandis qu'on néglige de les former à la vertu, qui seule peut les rendre heureux ? Cette réflexion faisait verser des larmes au philosophe Cratès, quoique païen de religion. Il eût souhaité monter sur le lieu le plus élevé de sa ville, pour crier ensuite de toutes ses forces : "Citoyens, à quoi pensez-vous ? Tout votre temps se passe à amasser des richesses pour vos enfants, et vous ne prenez aucun soin de cultiver leurs âmes, comme s'il était plus important de leur laisser des biens que de la vertu."

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 7 *septembre*, 1923, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années 6 fois par semaine sur la route *rurale*

ST-EPHREM DE TRING No. 1.

à commencer *au bon plaisir du Ministre des Postes.*

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus au Bureau de Poste de *St-Ephrem de Tring* et au bureau de *l'Administrateur du District Postal* où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

BUREAU DE *l'Administrateur du District Postal de Québec*, 24 *juillet*, 1923.

S. TANNER GREEN,
Administrateur.



Par la poste

Ce service de la Banque de Montréal est aussi varié et aussi souple que la poste elle-même.

Ce service permet aux clients qui vivent dans des districts éloignés de faire par la poste leurs affaires de banque avec autant de facilité et de façon aussi satisfaisante que s'ils venaient eux-mêmes à la banque.

Ecrivez-nous pour recevoir notre livret "Comment Transiger les Affaires de Banque par la Malle."



M. J. ROCHETTE, Gérant
ST-GEORGES Beauce

Banque de Montréal

Fondée il y a plus de 100 ans.

PLACEMENTS DE JUILLET 1923

Nous offrons, Sujet à vente préalable, les obligations suivantes :

Placements		échéance	Int. Payable	Prix	Rap.
"GOUVERNEMENTS"					
Puissance du Canada				%	Prix du marché
Soissons					
Gouvernement Français	†	1936	nov. 6%	M&N	Prix du marché
Province de Québec		1925-36	5-5½ & 6%		Prix du marché
MUNICIPALES					
70,000 Bagotville		1923-53	nov. 5½	M&N 100	5½%
10,000 Courville		1944-59	mai 5½	M&N 100	5½%
70,000 Greenfield Park		1924-63	mai 5½	M&N 100	5½%
30,000 Jonquières		1924-50	mai 5½	M&N 100	5½%
100,000 Lévis		1945-54	mars 5%	S&M	5.40
10,000 Paris		1930	mai 6	M&N 100	6%
60,000 Pte Claire		1924-34	juil. 5½	J&J 100	5½%
14,500 Valleyfield		1927	mai 5½	M&N	5.35
COMMISSION SCOLAIRE					
12,000 Drumondville		1930-53	fév. 5½	A&F 100	5.50
60,000 Outremont		1933	juin 6	J&D 104.50	5.40
75,000 St-Laurent		1943	juin 5½	J&D 101.25	5.40
25,000 Notre-Dame de la Merci Rock Island		1933	juin 5½	J&D 100.00	5.50
FABRIQUES					
75,000 East-Angus		1934-43	mai 5½	M&N 100	5½%
10,000 St-Bruno		1924-32	mai 5½	M&N 100	5½%
40,000 APPARTEMENTS DRUMMOND		1938	mai 6½	M&N 100	6%

†—Principal et intérêt payables en fonds Américains et Canadiens.
(A)—$100 (B)—$500 (C)—$1000.

Sur demande tous les détails d'émissions d'obligations décrites sur cette feuille vous seront fournis.

A moins d'avis contraire, toutes ces obligations sont vendues avec intérêts accrus.

Nous avons d'autres placements par montant de moindre importance, demandez nos listes supplémentaires.

"PLACEMENTS DE JUILLET 1923"

La Corporation des Obligations Municipales Ltee

Québec — Montréal — Trois-Rivières — Paris
Rivière-du-Loup

Succursale à Beauceville, P. Q. — Gérant: Dr G. FAUTEUX
Edifice Dechêne



Sainte-Marie

Mademoiselle Germaine Tétreault, fille de M et Mme (Dr.) L. J. Tétreault, de St-Pie, Co. Bagot, est l'hôte de M. et Mme J. O. A. Bilodeau, Senior Nylic de la New-York Life, de Ste-Marie, Co. Beauce, P. Q.

SAINT-GEORGES

Un étui noir contenant $35.00 en argent américain a été perdu le 11 juillet au soir, de chez Jos. Gagnon au bureau de poste. Récompense généreuse à qui le remettra à L'"Eclaireur".

La Saveur est Superbe!

Aussi délicieuse que délicate!

"SALADA"

B 1086 F

dépasse aujourd'hui la vente de tous les thés en Amérique.

NOIR ou VERT EN PAQUETS CACHETES SEULEMENT.

Le silence du petit

Le tout petit ne sais rien dire,
Il garde son mal sur le coeur
Et c'est comme un premier martyre
Avant la vie et sa rigueur.

Fait jadis à sa ressemblance
Mon coeur le berce, mais tout bas
Car je chéris pour leur silence
Les enfants qui ne parlent pas.

Ils ont dans leur angoisse obscure
Les presciences des exils,
Leur petit cerveau se figure
Toutes sortes d'affreux périls.

Même sur des genoux de femmes,
Ils pensent qu'on va les meurtrir.
Ils ont un commencement d'âme,
Très peu, juste assez pour souffrir.

Cher petit au parler rebelle,
Je te comprends, tu le sais bien
Tu rêves, moi je me rappelle,
Viens dans mes bras et ne dis rien.

Blottis ce frêle corps qui tremble
Et goûtons, les yeux dans les yeux,
La douceur de nous taire ensemble,
O cher petit silencieux.

HENRI DE MONTBRUN.

BELLES FETES A ST-HONORE SHENLEY

De belles fêtes ont lieu à St-Honoré, Beauce, à l'occasion du 50ème anniversaire de la fondation de notre paroisse.—Réjouissances publiques.

St-Honoré, Beauce, 12.— L'année 1923, si féconde en anniversaires et centenaires historiques, dont elle évoque les souvenirs, n'a pas manqué de nous apporter, à nous aussi, quelque chose qu'il fait bon de rappeler, afin de donner aux anciens colons tout le mérite qui leur revient, et, aux paroissiens d'aujourd'hui, une forte leçon de courage, une pieuse pensée de reconnaissance et d'affection filiale, aux valeureux pionniers qui ont jeté les bases de ce qui est aujourd'hui la paroisse de St-Honoré.

Il y a cinquante ans que notre paroisse est fondée. Cinquante ans! Cette date nous ramène à un demi-siècle en arrière, au temps où il n'y avait que quelques humbles chaumières ou habitations primitives à l'endroit où s'élève aujourd'hui le gai et coquet village de St-Honoré. La forêt vierge a reculé à pas de géant devant la hache de ces vigoureux colons, et a cédé la place à de riches prairies qui, chaque année, donne une moisson abondante, apportant la richesse et la prospérité dans une paroisse qui s'élève aujourd'hui à une population d'au-delà de deux mille deux cents âmes.

Quelle leçon de courage, de persévérance et d'abnégation nous ont donné nos devanciers! Eux, qui ne reculèrent devant aucun sacrifice pour venir fonder un foyer au milieu de ces vastes forêts qui, dans leur hautaine majesté, semblaient braver la hache des bûcherons. Quelle grande force d'âme ne fallait-il pas aux héroïques épouses pour accompagner leurs époux dans leur belle et noble tâche, mais si pénible et si ardue! Seuls, la foi chrétienne et l'amour du Canada inspirèrent ces valeureux pionniers.

Pour les guider, les soutenir dans leur haute mission, pour les encourager aux heures de défaillance, le prêtre était toujours auprès d'eux, s'intéressant à leur sort, s'efforçant de l'améliorer, et leur prodiguant à tous ces bonnes paroles qui sont un baume consolateur aux moments où tout leur semblait désespéré; et, ce qui est plus encore, leur donnant les secours de notre religion qui seule peut inspirer les actes héroïques et répandre dans les âmes cette lumière douce et puissante, cette limpidité, ce réconfort puissant qui les rend vraiment fortes et dignes des grandes entreprises.

C'est donc pour reconnaître ce qu'ont fait leurs devanciers, et leur prouver leur reconnaissance que les paroissiens d'aujourd'hui qui ont voulu fêter dignement cette date qui fera époque dans les annales de la paroisse. Reconnaissant tout ce que le clergé a fait pour eux, ils ont voulu donner à ces fêtes un double caractère: religieux d'abord, et civil ensuite.

C'est donc dire que rien n'a été épargné pour donner à ces fêtes tout l'éclat qu'elles méritaient, et pour que ce fut réellement une fête de paroisse, une fête digne de la belle et grande paroisse de St-Honoré. La date de ces fêtes avait été fixée aux 17 et 18 juillet courant.

Mardi matin, le 17, il y avait messe solennelle d'actions de grâces pour remercier Dieu des bienfaits qu'il a prodigués à notre paroisse.

Les amateurs de belle musique avaient de quoi se régaler, mardi et le concert d'orgue, donné par un des meilleurs organistes, les chants religieux, etc., ont remporté le plus grand succès.

L. Boncompain, S. J.

A midi, le même jour, il y avait banquet en plein air, sous un joli pavillon, spécialement préparé à cette fin. La place d'honneur avait été réservée aux premiers colons, aux plus "anciens". Personne n'a été oublié: hommes, femmes et enfants.

Les fêtes ont été un succès. Tout revêtait un air de gaieté; des arcs avaient été élevés devant l'église, aux principaux endroits de la paroisse et des décorations disposées avec goût venaient jeter une note joyeuse d'entrain à tout ce qui faisait l'objet de la fête, de cette fête de paroisse.

C'est dire que la population presqu'entière prenaient part à ces démonstrations et que nous avons été témoins mardi et mercredi d'une fête digne de notre belle grande paroisse de St-Honoré.

Nouvelles Attractions de l'Exposition de Sherbrooke

Les Directeurs n'ont rien négligé pour faire de l'exposition l'événement le plus considérable et le plus marquant dans ses annales.

On signale un grand nombre d'attractions nouvelles sans compter les courses d'automobiles et l'Auto Polo, si populaires l'an dernier.

Sherbrooke se prépare à recevoir le plus grand nombre de visiteurs. Les routes ouvertes aux automobilistes, sont en parfaite condition et les chemins de fer accorderont des prix réduits du 25 août au 1er septembre.

SOYEZ JOLIE ! REMBRUNISSEZ VOS CHEVEUX GRIS

Presque tout le monde sait que le thé de sauge et de soufre, bien mélangé, redonne la couleur naturelle et le lustre lorsque les cheveux sont fanés, striés ou gris. Il y a des années, on ne pouvait avoir ce mélange qu'en le préparant chez soi, ce qui était très ennuyeux. Actuellement, en demandant simplement à n'importe quelle pharmacie le "Composé de Sauge et de Soufre de Wyeth", on peut se procurer une grande bouteille de cette fameuse vieille recette, améliorée par l'addition d'autres ingrédients à peu de frais.

Ne restez pas gris! Essayez-le! Personne ne peut dire que vous foncez vos cheveux, tellement ce remède agit naturellement et uniformément. Humectez une éponge ou une brosse molle avec ce produit, passez-la sur les cheveux en en prenant une petite touffe à la fois, le matin les cheveux gris auront disparu, et après une couple d'autres applications les cheveux deviennent magnifiquement foncés, brillants et jolis.

Le Cardinal Bellarmin

Un nouveau Bienheureux

Après un procès qui a duré près de trois siècles, l'Eglise vient de rendre son jugement dans la cause d'un de ses plus dévoués serviteurs, le cardinal Robert Bellarmin. Elle salue aujourd'hui l'homme éminent, suscité par Dieu pour combattre l'hérésie protestante qui ensanglantait l'Europe, après avoir détaché l'Angleterre et la Hollande du centre de la catholicité; mais elle salue surtout le saint.

Sur cette vie de quatre-vingts ans, employée à écrire, à enseigner, à prêcher, à gouverner, voici quelques détails qui nous donneront une idée de l'homme et du saint.

* *
*

Robert naquit à Montepulciano, près de Florence, le 4 octobre 1542, fête de saint François d'Assise, qui resta son patron préféré. Près du berceau d'un saint on trouve d'ordinaire une sainte mère; Bellarmin ne fait pas exception à cette loi que les parents auraient profit à méditer. Madame Bellarmin, soeur du pape Marcel II, était une femme très adonnée à la vie intérieure, d'une austérité de vie étonnante et d'une vigilance attentive sur ses huit enfants. Le père, chrétien convaincu et fervent, vivait plus en dehors du foyer, pris qu'il était par ses devoirs de famille et de citoyen.

Robert profita des leçons de ses parents. On remarqua surtout sa piété, qui le portait vers Marie et vers l'Eucharistie; son désir insatiable d'apprendre n'étonnait pas moins. Sa nature riche, son talent facile, son aptitude à toutes les sciences, sa délicatesse et son esprit de sacrifice firent de Robert un écolier modèle, laissant concevoir pour l'avenir les plus riches espérances. C'est précisément pour se soustraire à ces vues humaines que le collégien sollicita son entrée dans la Compagnie, dont les membres s'engagent par voeu à n'accepter aucune dignité.

Il en coûta au père de Bellarmin de sacrifier son enfant, sur lequel il avait tout droit de compter. Aussi ne donna-t-il son consentement qu'après avoir soumis son fils à de dures épreuves. Mais convaincu enfin de l'appel de Dieu il écrivit au Général des Jésuites ce mot de présentation: "Je donne à Dieu ce que ma famille possède de bon, de meilleur, d'excellent".

LES DEBUTS: FLORENCE ET LOUVAIN

Les expériments du noviciat subis, le jeune religieux fut mis à l'étude de la philosophie. Sa mémoire prodigieuse, qui retenait un texte à preemière lecture et le gardait ensuite fidèlement, son intelligence nette, solide, lui assurèrent des succès éclatants. Sa santé ne lui permettait cependant qu'un travail médiocre, mais cette épreuve trempait son âme, car il ne voulut se soustraire en rien aux exigences de la vie commune. C'est alors aussi qu'il sé'prit d'un culte spécial pour le beau livre de l'Imitation de Notre-Seigneur: "Que de fois je l'ai lu et relu, dira-t-il plus tard, et j'y ai toujours trouvé un goût merveilleux."

Envoyé à Florence, pour enseigner les belles-lettres, le jeune scolastique y arrive si épuisé que le médecin dit au supérieur: "Si ce nouveau venu est en état d'enseigner quelque chose dans votre collège, c'est l'art de mourir saintement." En apprenant le verdict du docteur, Bellarmin demande à Jésus-Hostie les forces nécessaires pour travailler longtemps à son service. Il se relève exaucé et se met à l'oeuvre avec un succès prodigieux.

Le talent de Bellarmin s'affirma encore davantage les années suivantes, alors que l'obéissance l'appliqua à l'étude de la théologie. Le P. Général, mis au courant de ses aptitudes, jeta les yeux sur lui et l'envoya à l'université de Louvain prémunir la jeunesse étudiante contre l'envahissement de l'hérésie. Robert avait alors vingt-sept ans et allait être ordonné bientôt. "Par ses vertus et par les dons qu'il a reçus de Dieu, écrivait saint François de Borgia en l'envoyant, il fera l'édification d'un grand nombre." Son supérieur ne se trompait pas. Le concours qui se fit autour de la chaire du jeune professeur de théologie, commentant la Somme de saint Thomas, ou donnant à l'église des conférences au monde universitaire, dépassa l'attente des plus optimistes. La situation était délicate: Rome venait de condamner soixante-dix-neuf propositions de Baïus, or ce personnage éminent était alors chancelier de l'université de Louvain. On comprend de quels ménagements le jeune conférencier devait user. Sans laisser même échapper le nom de son antagoniste, il sut profiter des occasions que son cours lui offrait naturellement pour refuter l'erreur de Baïus et, par sa logique solide et sa vaste érudition, il fit la conviction dnas les esprits.

LE COLLEGE ROMAIN

Il remplissait ce ministère depuis déjà sept ans quand son Général le rappela à Rome pour lui confier les cours de controverse au collège Romain. Il s'agissait d'armer solidement, pour la défense de la vraie foi, les jeunes clercs appelés à l'apostolat. Bellarmin était préparé pour cette oeuvre: sa lucidité, sa méthode, sa modération et sa piété profonde lui attirèrent des auditeurs nombreux et de marque. Ses leçons imprimées n'eurent pas un moindre succès. Les éditions se multiplièrent. L'hérésie se sentit frappée au front: "Voici un livre qui nous a perdus" disait Théodore de Bèze; et la reine d'Angleterre, Elisabeth, en défendit la lecture au public sous peine de mort. Mais, malgré sa défense, un libraire protestant de Londres avouait plus tard ingénument: "Ce Jésuite, à lui tout seul, m'a fait gagner plus d'argent que tous nos docteurs réunis." Plusieurs universités protestantes allèrent jusqu'à fonder de nouvelles chaires pour réfuter à perpétuité les arguments de Bellarmin. C'était avouer que le coup avait porté droit et qu'il n'était pas lancé par une main d'enfant.

C'est à cette époque de sa vie que Bellarmin, chargé de diriger ses jeunes frères en religion dans les voies spirituelles, eut le bonheur de compter parmi eux Louis de Gonzague. Le maître et le disciple se comprirent et s'aimèrent. Témoin des vertus de l'angélique Louis, Bellarmin, devenu cardinal, travaillera à la béatification de son fils et, dans sa dévotion spéciale, demandera à être enterré à ses pieds.

Nommé tour à tour, recteur du collège Romain, provincial de son Ordre, puis théologien du Pape, Bellarmin avait attiré l'admiration par ses éminentes vertus, par ses services et les écrits qui sortaient périodiquement de sa plume. Aussi Clément VIII, pour l'attacher à sa personne et en faire son conseiller, lui imposa le cardinalt. Connaissant les répugnances du saint religieux, il procéda d'autorité: "Au nom de la sainte obéissance, lui dit-il, et sous peine de péché mortel, je vous commande d'accepter cette dignité." Et pour montrer l'estime qu'il lui portait: "Nous avons choisi celui-ci, disait le pontife en proclamant solennellement les nouveaux élus, parce que l'Eglise de Dieu n'a pas son pareil pour la doctrine."

LE CARDINALAT

Le nouveau cardinal, que les événements devaient confiner quelques années à l'archevêché de Capoue, voulut conserver le genre de vie qu'il menait dans son Ordre: "Je résolus de ne rien changer à ma manière de vivre, quand à la sobriété des repas, aux prières, à la méditation et aux autres règles ou coutumes de la Compagnie."

Sa nouvelle position le mettant à même de soumettre a u Saint-Père les suggestions qui lui semblaient intéresser l'Eglise, il le fit toujours avec une sincérité, une franchise pleines de modestie qui lui créèrent des embarras. Mais poussé par la seule ambition de marcher toujours droit, sans regarder d'autre but que celui de procurer la gloire de Dieu, il ne refusa jamais au Pape, qui l'en avait d'ailleurs sollicité, le périlleux service de l'avertir librement. Plusieurs de ses avis, consignés par écrit, nous sont parvenus et l'on ne sait qu'admirer le plus: le zèle, la prudence et la sincérité de Bellarmin; ou l'humilité de Clément VIII, qui les accueillait avec reconnaissance, les méditait et les annotait de sa main.

Le pieux cardinal jouissait de la confiance et de l'estime générales; les savants louaient sa science, le peuple se contentait de dire: "Voilà le saint." Léopold de Ranke, protestant, écrit de lui: "Bellarmin est le plus habile controversiste de l'Eglise catholique auquel on rend ce juste témoignage que nul n'a mené une vie plus apostolique." Et l'un des collègues de Bellarmin dans le cardinalat, en apprenant sa mort, s'écriait: "La couronne est tombée de nos têtes; ce saint homme a écrit beaucoup de bien et il a fait tout le bien qu'il a écrit."

On dirait que les saints éprouvent une attraction mutuelle. Entouré d'affection par saint Louis de Gonzague, il le fut encore par son émule saint Jean Berchmans. Disons-le en passant, cette pieuse intimité avec le jeune scolastique flamand fut l'occasion d'une confidence trop précieuse pour être oubliée. Quand Berchmans fut rappelé à Dieu le recteur du collège anglais dit au cardinal: "Parmi les souvenirs qu'a laissés notre petit saint on a trouvé un sahire où se lisent ces paroles: "Grâce à Dieu je n'ai jamais commis volontairement un péché véniel." Le cardinal, après avoir réfléchi un instant, s'écria: "Et qui voudrait commettre un péché véniel volontairement?" Et un instant après il ajouta: "Quant à moi, je ne me souviens pas de l'avoir fait." Bellarmin avait alors près de quatre-vingts ans et sa vie s'était écoulée au milieu de mille dangers. Si l'innocence de Jean Berchmans, mort à vingt et un ans, paraît admirable, il semble que celle de Bellarmin ne le soit pas moins.

Saint-François de Sales, saint Philippe de Néri, saint Charles-Borromée, entretinrent avec lui des relations intimes, fraternelles. C'est à propos du promier qu'il aura ce mot charmant: "Je n'ai voulu qu'une fois être pape, c'est pour donner le chapeau de cardinal à l'évêque de Genève." L'âme de Bellarmin était digne de ces nobles amitiés; elle était belle par le désintéressement: "J'avertis votre majesté, écrivait l'ambassadeur d'Espagne, qu'on ne peut lui faire accepter aucun présent." Et, détail qui nous montre en quelle estime le saint cardinal tenait la pauvreté: l'habit de cardinal donné par Clément VIII lui dura jusqu'à sa mort, c'est-à-dire près de vingt ans; il avait fait seulement renouveler les manches. "Je suis pauvre, disait-il, et je dois être habillé comme un pauvre." Et dans une conférence aux novices: "Je vous le dis, mes frères bien-aimés, cet habit ne me fait plus d'impression que s'il était mis autour d'une planche."

Le pureté de l'âme et le détachement sont inséparables de la piété. Le tabernacle exerça toujours sur Bellarmin une attraction spéciale. C'est à genoux, près d'une petite fenêtre de sa chambre, donnant sur l'autel qu'il faisait de bon matin une heure d'oraison. Puis, il célébrait la messe avec autant de gravité, de respect que s'il eût joui de ses yeux de la présence de Notre-Seigneur. Les quatre premières heures de la journée se passaient dans cette douce familiarité avec Dieu. Aussi le surnom de pieux lui fut-il communément attribué de son vivant et il lui est resté, même sous la plume de ses ennemis.

La charité envers les pauvres fut un autre trait de sa vie. Les indigents se présentaient nombreux à sa porte: "Donnez, disait-il à son intendant, donnez-leur le plus que vous pourrez, ce sont eux qui conduiront nos âmes en paradis." Il alla jusqu'à leur abandonner son propre matelas et à leur faire servir le repas qu'on lui avait préparé: "Les pauvres, disait-il, sont la pupille de mes yeux." Et ce qui dénote une vertu héroïque: "Il était bon pour tous, déclarait un de ses familiers, mais s'il rencontrait un ingrat, un coeur fermé, c'était sur lui surtout qu'il dirigeait le courant de ses bienfaits et de sa charité." Il mourut, ne possédant qu'une petite croix et le Souverain Pontife dut pourvoir à ses funérailles. Aussi les cardinaux, ses collègues, en le proclamant "le modèle du Sacré Collège, théologien éminent, intrépide défenseur de la foi catholique, marteau des hérétiques, avaient-ils raison d'ajouter: pieux, prudent et très charitable". Sa Sainteté Pie XI a bien saisi le caractère de Bellarmin quand il disait naguère: "En vérité on pourrait dire que pour ce grand homme le décret même de béatification a été préparé par le texte divin: "Bienheureux celui qui a été sans tache et n'a ni couru après l'or ni mis son espoir dans les biens d'ici-bas."

LA MORT

La mort du serviteur de Dieu arriva en 1621. Il avait enfin obtenu la faveur de résigner toutes ses fonctions et de se retirer au noviciat de Saint-André, pour s'y préparer à la mort. On a tenu un journal des quelques semaines qu'il y passa: rien de plus édifiant que de relire les détails de cette agonie d'un saint. Le dix-sept septembre, en une fête qu'il avait contribué à établir, celle des Stigmates de son patron saint François d'Assise, il expira en murmurant le nom de Jésus.

Les funérailles furent une apothéose. Des faveurs insignes furent attribuées à l'intercession du serviteur de Dieu. Aussi,. six ans plus tard, sa cause était introduite. Des supplques pour hâter la cause affluèrent aux pieds du Saint-Père. Citons cet extrait de la lettre du Maître général des Frères-Prêcheurs qui met en relief le zèle de Bellarmin. Après avoir loué les vertus de l'homme et du religieux, le Général des Dominicains poursuit: "Cependant toutes ces vertus étaient comme éclipsées par son vil amour de l'Eglise. Rien ne lui était cher comme sa splendeur; il ne défendait rien avec autant de mâle courage que sa doctrine traditionnelle. Le plus ardent de ses voeux était de voir la sainteté décorer tous ses membres, c'est pour en amener le règne qu'il écrivit ces livres où respire un si doux parfum de piété. Il ne combattit enfin aucun ennemi avec autant de vigueur que les erreurs des hérétiques; ses volumes plus solides encore qu'étendus, les ont dissipées si heureusement que l'Eglise peut se glorifier en vérité d'avoir trouvé en Bellarmin un défenseur digne d'elle, c'est-à-dire non moins courageux que sincère, non moins véridique que savant." Des motifs divers, la crainte surtout d'indisposer certains gouvernements dont il avait malmené les théories, paralysèrent la marche du procès.

Ces motifs ayant disparu, il a plu à Benoit XV de reprendre la cause et sa Sainteté Pie XI vient de présenter au monde cet admirable serviteur de Dieu et de l'offir à tous comme un modèle de perfection. Car, en lui la foi et la science se sont données la main, l'humilité a servi de compagne au succès; la charité au zèle; l'esprit intérieur à un travail intense. "Le magnifique rayonnement d'une intelligence géniale, dit Pie XI, l'intrépidité à défendre la vérité, sans lacune ni défaillance, ont fait de Bellarmin, au ciel de l'Eglise, un astre de première grandeur, un des plus vigoureux controversistes de la vérité catholique."

L. BONCOMPAIN, S. J.

BROUSSEAU & GROLEAU

COMPTABLES LICENCIES
SYNDICS AUTORISES

Comptabilité de toutes sortes.—Organisation de compagnies ou autre.—Auditions municipales.—Faillites ou liquidation.

111 RUE ST-JOSEPH,
QUEBEC

Le Tabac de Qualité

OLD CHUM

En boîtes métalliques d'une ½ lb. – et en paquets

GRATIS GRATIS

Y avez-vous songé sérieusement ? En avez-vous calculé toutes les chances qui vous sont gratuitement offertes? Si oui, vous comprendrez que pour chaque **$1.00** dépensée à nos comptoirs, tout en bénéficiant de nos prix incomparables, 50 personnes recevront en retour **$20.00** en or en plus de la pleine valeur de leur argent en marchandises.

Où pourrez-vous trouver meilleurs avantages? C'est là un fait unique qui ne se représentera plus. Soyez pratique et profitez des avantages où vous les trouvez.

Ne laissez pas les autres seuls profiter de ce dont vous pouvez vous-même bénéficier; vous n'avez pas seulement une, deux ou trois chances, mais bel et bien 50.

Tout le monde peut gagner!

C'est là l'avantage exceptionnel.

Syndicat de Quebec

ANGLE ST-JOSEPH ET DE LA COURONNE

QUEBEC

LA VENTE DE MI-ETE

Voyez l'étalage de nos vitrines.
Venez prendre avantage de nos aubaines.
La vente de mi-été chez Gauvin a pour but d'offrir aux clients des échantillons, séries discontinuées, des soldes, à des prix de liquidation.
ESCOMPTE DE 10% DANS TOUS LES RAYONS

ROBES ! ROBES !

90 ROBES, 3 PRIX SPECIAUX

25% de réduction sur tout notre stock de robes en tricotine Poiret, bleu-marin, drab, taupe, noir

Robes dessinées et confectionnées avec les plus beaux crêpe canton et alltyme et aussi en charmeuse, nuances: bleu marine, vert, jade, peacock, brune, grise, drab, noir. Grandeur pour jeunes filles de 16 à 20 ans. Grandeurs pour dames 36 à 44 de buste **$16.50, $19.20, $24.90**

Un lot de robes de voile et chambrai spécial **$3.98**

25 robes d'organdie blanche "défraichies". Valeur de $6.50 à $8.50 pour **$1.98**

Liquidation complète de la balance de nos robes de ratine et de voile pour dames et fillettes.

Jules Gauvin

183, rue ST-JOSEPH, QUE

Repres Semi-Ready

Thés, Liqueurs, Epiceries

Distributeur du fameux thé

"BULL DOG"

NAZAIRE TURCOTTE & CIE

EPICIER EN GROS. QUEBEC

EXPOSITION de SHERBROOKE

25 Aout au 1er Septre

Meilleure et plus grande que jamais

L'AFFECTION DU REIN DISPARUT

Après qu'elle eut fait l'essai des "Fruit-a-tives.

Le Médicament à Base de Fruits.

Des dames de toutes les parties du Dominion ont fait la même expérience. Quels que soient les autres remèdes qu'elles aient pris, ou depuis combien de temps elles souffrent; *elles obtiennent un soulagement, sont rendues à la vie active et à la santé parfaite par les "Fruit-a-tives."* Madame H. Foisy, 624 rue Champlain, Montréal, déclare: "J'ai souffert d'une maladie du rein et du foie; mon état de santé était lamentable, aucun médicament ne me procurait le moindre soulagement. C'est alors que je commençai à prendre des "Fruit-a-tives." Aussitôt je pris du mieux et je déclare que ce merveilleux médicament m'a tout à faitre remise sur pied."

50c la boîte, 6 pour $2.50, boîte d'essai 25c. Chez les marchands ou expédié par Fruit-a-tives Limitée, Ottawa, Ont. et Ogdensburg, N. Y. sur réception du prix.

LA LOI SUR LES FRUITS

Les amendements que le Parlement vient d'incorporer dans la nouvelle loi sur les fruits sont principalement le résultat des recommandations faites par la conférence fédérale des fruits, tenue en février 1922. Parmi les dispositions les plus importantes, il y a celles qui se rapportent à l'établissement de nouvelles catégories de qualités pour les pommes, les pommettes et les poires mises en boîtes, à l'adoption de nouveaux contenant pour les pommes, poires, cerises, prunes et quelques petits fruits, et à la protection du producteur et du consommateur dans l'achat et la vente de fruits canadiens et importés.

NOUVEAUX NOMS POUR LES QUALITES DE POMMES, ETC.

Avant l'adoption de la loi sur les fruits, toutes les pommes emballées au Canada pour la vente devraient se conformer à l'une des catégories suivantes no 1, no 2 et Domestique (no 3). Comme les marchés de pommes en caisses donnent la préférence aux pommes, aux pommettes et aux poires classées, "Extra choix", "De choix", et qualité C, principalement à cause des marques de qualités plus attrayantes, il est maintenant exigé qu'à l'avenir toutes les pommes, pommettes, poires emballées dans des boîtes ou caisses au Canada répondent aux qualités spécifiées désignées "Extra choix", "De choix" et Qualité C". Le seul changement important dans les qualités de fruits en barils c'est que la qualité domestique doit maintenant avoir quatre-vingt-dix pour cent de fruits sans piqures de vers au lieu de 80 pour cent lorsque cette qualité a été établie en 1918.

CONTENANTS DE FRUITS

La nouvelle loi pourvoit à l'emploi d'un demi-baril, exactement la moitié de la dimension actuel régulier de pommes et de poires. Toutes les caisses de cerises emballées au Canada et toutes les caisses contenant des recises emballées au Canada pour la vente doivent avoir la capacité de (1) 729 pouces cubes et (2) 364½ pouces cubes et doivent mesurer à l'intérieur 18 pouces par 9 pouces par 4½ (contenant 20 livres net) et 18 par 9 par 2 1-2 pouces (contenant 10 livres net) respectivement. Les nouvelles boîtes régulières de prunes auront une capacité de 672 3-4 pouces et mesurer à l'intérieur 18 par 11 1-2 par 3 1-4 pouces.

Après le premier jour d'octobre 1924 toutes les boîtes de petits fruits, fraises, gadelles, devront contenir 67 1-5 pouces cubes (pinte américaine) et 33 3-5 pouces cubes (chopine américaine) au lieu de 4-5 de pinte, une chopine et 2-5 de pinte comme auparavnt. Les nouvelles dimensions seront obligatoires au Canada à partir de l'adoption de la loi, et comme elles sont déjà obligatoires aux Etats-Unis les expéditeurs canadiens pourront profiter des marchés des Etats-Unis.

NOUVELLES DISPOSITIONS

Un amendement destiné à protéger le consommateur porte que les fruits emballés dans des colis ouverts, portant l'une des marques de qualités spécifiées dans la loi, doivent se conformer aux types de qualités définis. L'article qui se rapporte aux manutentions négligentes des fruits ou des colis, au pillage, etc., a été modifié et la manutention négligente des fruits au cour de la cueillette et de l'emballage est maintenant un délit. Cette disposition protège à la fois le producteur et l'expéditeur ainsi que le consommateur, car les fruits meurtris ou négligemment traités ne s'expédient pas bien et ne se conservent pas aussi bien que les fruits bien traités.

La loi comporte une définition des termes "bien emballés". De même partout où les mots "légèrement attaqués" sont employés dans la définition de la qualité domestique, la signification que l'on donne est la suivante: c'est qu'il ne doit pas y avoir plus de "cinq pour cent de tavelure et cinq pour cent d'autres défauts sur chaque spécimen et au total pas plus de sept pour cent de la surface des fruits ne doit être affecté".

Le nouveau règlement porte que les marques sur les boîtes contenant des pommes, poires et pêches doivent comprendre le nombre de spécimens dans chaque bote. Ce sera là une commodité pour le commerce ainsi que pour le consommateur en déterminant le contenu d'une bote.

Les articles 18 et 19 de la loi modifiée ont pour but de protéger les producteurs, les exportateurs et les organisations d'expédition en pourvoyant à une amende pour l'emploi illégal d'un numéro enregistré ou d'une marque sur des paquets ouverts, et également pour l'emploi, par une personne qui n'est pas autorisée à le faire, d'une marque appartenant à un producteur ou à un expéditeur.

La loi donne les mesures de capacité des différents paquets modèles mais le Ministère de l'Agriculture, avec l'approbation du Gouverneur en conseil, peut établir des règlements prescrivant la qualité, la forme et les dimensions de ces contenants, et peut en outre autoriser, sous permis, la fabrication et l'emploi de paniers de douze pintes pour l'expédition de raisins. Le gouverneur en conseil peut également, par règlement, prescrire la forme d'emballage pour les fruits importés et les marques à employer sur ces emballages.

Un article important porte qu'un certificat d'inspection signé par un inspecteur officiel nommé sous l'empire de la loi des fruits, constitue une preuve prima facie de la qualité et de l'état des fruits ou des paquets auxquels s'applique ce certificat.

Outre ce qui précède, il a été fait beaucoup de changements et d'amendements à cette loi et ces changements seront évidemment très utiles dans le développement de l'industrie des fruits au Canada.

Publié par le Directeur de la Publicité, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, 4 juillet 1923.

LES OISEAUX DE L'EST DU CANADA

Le Musée commémoratif Victoria, du Ministère des Mines, à Ottawa, vient de publier une nouvelle édition, revue et corrigée, du volume intitulé "Les Oiseaux de l'Est du Canada", par P.A. Taverner, avec planches illustrées en couleur d'une centaine d'espèces d'oiseaux.

Ce volume décrit avec une richesse admirable de détails plus de 350 différentes espèces d'oiseaux. La partie descriptive de cet intéressant et savant ouvrage est précédée d'un texte explicatif, avec dessins, où le lecteur pourra facilement se pénétrer des caractères particuliers des différents oiseaux de l'est du Canada. Un glossaire, à la fin du volume, explique de façon très claire tous les mots techniques, si utiles à savoir, qui se rencontrent dans le texte.

L'ouvrage lui-même ne laisse rien à ignorer de ce qui se rapporte aux moeurs et à la vie de ces hôtes de nos bois, tout en appuyant sans cesse sur les services qu'ils nous rendent dans l'économie de la vie rurale et de nos ménages en général.

L'ouvrage incontestable d'ornithologiste très distingué assure à l'auteur, M. Taverner, la reconnaissance et l'estime que méritent sans le moindre doute son savoir et ses descriptions si consciencieuses souvent si pittoresques.

L'ouvrage relié en toile se vend un dollar et le volume cartonné 50 cents. Toute demande, accompagnée de la somme requise, doit être adressée à William McInnes, Editeur en Chef, Ministère des Mines, Ottawa.

VOYAGE TRANSCONTINENTAL

Dans un pays comme le nôtre, où le confort des passagers doit être pris en considération lorsqu'il s'agit d'un voyage transcontinental. La distance de Montréal à Vancouver par le Chemin de Fer National est de 2937.5 milles—voyage d'un peu plus de quatre jours constamment sur le train.—Dans les conditions de transport moderne ce voyage à bord du "Continental Limité" peut être envisagé avec plaisir. Rien n'a été oublié pour y rendre la vie confortable: les wagons-lits modernes sont aménagés de grandes cabines qui vous assurent des nuits pleines de repos, les wagons-observatoirs sont abondamment pourvus de revues populaires et de livres choisis, les wagons-réfectoires fournissent un service à nul autre pareil. "Le Continental Limité" part de Montréal à 10.00 P. M. tous les jours, d'Ottawa, à 1.20 A. M., en route pour North Bay, Cochrane, Winnipeg, Saskatoon, Edmonton et Vancouver. De Québec le raccordement se fait, soit à Montréal, par le "Montréal" partant de la gare du Palais à 1.20 P. M., tous les jours excepté le dimanche et arrivant à Montréal à 6.05 P.M. (le dim., départ de Québec à 4.45 P.M., arrivant à Montréal à 9.30 P.M.,) ou à Cochrane par le Transcontinental, laissant la gare du Palais à 615 p.m. lundi, mercredi et vendredi. A Winnipeg, le raccordement se fait pour tous les centres importants de l'Ouest du Canada. Pour plus amples renseignements, réservations et pamphlets illustrés, décrivant la route suivie par ce train splendide. Veuillez vous adresser à S. J. Nestor, agent de la ville, 10, rue Ste-Anne, Québec, ou à n'importe lequel des agents du Chemin de Fer National.

Juil. — 26.

Tel. Beauce et Bell Tel. Rural

WILFRID MARCOTTE
Syndic autorisé
Vérificateur et Liquidateur de Faillites.

Compromis entre débiteurs et créanciers.—Administrateur de successions.—Expert en comptabilité commerciale.

Bureaux }
ST-GEORGES-EST - Co. Beauce



Propre à employer. vendu par tous pharmaciens, épiciers et marchands généraux.

LES MISSIONS FRANCISCAINES

JUILLET, AOUT ET SEPTEMBRE

SOMMAIRE

Mot du Directeur: 111. Lettre du Rssime Père Bernardin Klumper Min. Gén., O.F.M.: 113. Le nouveau statut de l'Oeuvre de la Prop. de la Foi: 115. Evénements actuels en Chine: 117. Saint Léonard de Port-Maurice, O.F.M.: 118. Pour les Missionnaires (Senex): 119. Le Pape et les Missions.—Exposition missionnaire: 120. Mgr Colomban Marie-Dreyer, O.F.M.: 122. La Bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus: 123. L'Union Missionnaire du Clergé au Canada: 125. A notre crédit (J.-Alb. Foisy): 129. L'Evêque du Japon-nord à Québec (Fr. Séraphin-Jos.): 130. Une école de futurs missionnaires (J.-A. Klerhuert): 132. Lettre de S. G. Mgr Faveau au Directeur de la Revue: 133. Courses dans nos missions du Kiangsham (Rév. Mathias Tchan, prêtre chinois): 133. Lettre du Rév. P. Gesté, C.M.: 135. Neuvaine perpétuelle à saint Antoine: 136. Besoins des Missions: 137. Le Kouytchéou, Nouveau Canada (A. S. des Mis. Etr.): 138. Vers le Japon. Journal de voyage du R. P. L. Boiteau, O.F.M.: 139. Etudes d'avant-combat. —R.P. Firmin, O.F.M.: 142. Journal de Mission.—R.P. Didace Arcand, O.F.M.: 143. Relig. Miss. Notre-Dame des Anges en route vers la Chine: 144. Missionnaires Ursulines de Swatow: 145. Tourmente des Boxeurs au Chantong.—R.P. Eug. Pandellé, O. F.M.: 146. Mouvement de l'Apostolat par le monde: 148. Activités missionnaires au Canada: 151. Coin des jeunes.—Prière de Toto. — (L.L.): 152. S.G. Mgr Ross, premier évêque de Gaspé: 153. Une croisade de prières au Sacré-Coeur: 55. S. G. Mgr Rouleau, O.P., évêque de Valleyfield: 159. Nécrologie.—Mgr L. Livinhac, P. B.: 161. Bibliographie: "Les Missions Franciscaines" : 162. Avis utiles aux Missionnaires: 162.

GRAVURES

Le Rssime P. Général des Frs Mineurs. Saint Léonard de Port-Maurice. O.F.M.: 118. Cardinal Van Rossum: 120. Mgr Colomban Marie-Dreyer, O.F.M.: 122. La Bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus: 123. Mgr C.-N. Gariépy: 125. Mgr F.-J. Forbes, P.B.: 126. Le chanoine Gignac: 128. Missionnaire de la Cong. de Scheurt: 131. Reyligieuses Indiennes Françis caines: 132. Rév. Mathias Tchan, prêtre chinois: .5. Après l'inondation: 115. Saint Antoine, Patron de l'U.M. F.: 116. Saint Pierre-Baptiste et ses compagnons martyrs: 140. R. P. Firmin, O.F.M.: 14.. Rose: 141. Relig. Miss. Notre-Dame des Anges: 144. Mgr Césaire Schang, O.F.M.: 146. M. Basile Tchang, bachelier chrétien T.O.: 147. Missionnaire en herbe: 15.. S. G. Mgr Ross, premier évêque de Gaspé: 153. Sacré-Coeur de Jésus: 157. S. G. Mgr Rouleau, O.P., évêque de Valleyfield: 159. Mgr L. Livinhac des P. B.: 161.

NETTOYEZ LES REINS EN BUVANT BEAUCOUP D'EAU

Manger trop de nourriture riche produit parfois des maux de reins sous une forme ou une autre, dit une autorité bien connue, parce que l'acide urique qui se forme excite les reins, qui se surmènent, puis deviennent paresseux, se bouchent et causent toutes sortes de maux, surtout le mal de dos et des douleurs dans la région rénale, les élancements du rhumatisme, des maux de tête, l'acidité de l'estomac, la constipation, la torpeur du foie, l'insomnie, l'irritation de la vessie et des voies urinaires.

Dès que vous avez mal dans le dos ou que les reins ne fonctionnent pas bien, ou si la vessie vous ennuie, commencez à boire beaucoup d'eau et ayez environ 4 onces de Sels Jad, dans toute bonne pharmacie, prenez-en une grande cuillerée dans un verre d'eau, avant de déjeûner, durant quelques jours, et vos reins fonctionneront bien. Ces excellents sels sont faits d'acide de raisin et de jus de citron, combinés avec de la lithine, et sont employés depuis des générations pour débarrasser les reins, les stimuler et leur redonner l'activité normale; aussi pour neutraliser les acides qu'il y a dans l'urine, si bien que l'acide n'irrite plus, et les dérangements de la vessie cessent.

Les Sels Jad ne sauraient nuire à personne: ils font une délicieuse et effervescente eau de lithine que prennent de temps en temps des milliers d'hommes et de femmes pour se nettoyer les reins et les voies urinaires, prévenant ainsi de sérieux maux de reins. De toutes façons, faites examiner vos reins au moins deux fois par année par votre médecin.

LE DIABLE MONTA DANS L'AUTO

La lourde et moelleuse machine tient le milieu de la rue, sous petite vitesse.

Sa majesté attire les regards. Des passants s'exclament: sapristi, le bel auto!

Un groupe d'Italiens, qui réparent "l'asphalte", relèvent la tête; leurs mains s'immobilisent sur la pelle, sur le pic.

L'automobile a longé le trottoir; il s'arrête à cent pas devant une élégante demeure.

C'est M. X. . .

M. X. . . . . est dans l'auto. Il a vu, il voit tous les jours cette curiosité admirative s'éveiller sur son passage et le suivre

Cependant, M. X. . . est triste, depuis des semaines; triste à pleurer. Quand le chauffeur guindé a ouvert la portière, M. X. . . descend: oh! comme il est triste! . . .

* *
*

M. X. . . avait un fils, jeune homme vif et rieur, aimable et bon; boute-en-train des soirées en famille, car l'on s'amusait en famille. Sa mère l'adorait; son père l'admirait.

Jason, quand l'auto fut entré dans la vie de famille, dit: "Papa, prêtez-moi l'auto." Papa prêtait. Plus tard, Jason dit: "Papa, je prends l'auto." L'auto partait. Un jour, les petites soeurs accoururent essoufflées: "Papa, Jason a pris l'auto!" "Pourvu qu'il ne se fasse pas mal!" dit la mère.

aJson promenait ses amis; on ne va pas seul, en auto; ça n'est pas intéressant. D'ailleurs, comment se défendre d'emmener ses amis? C'étaient des voisins, on se connaissait. . . Les jeunes filles furent bientt de la partie: c'étaient les soeurs de nos amis, on se connaissait encore. Puis, l'on voulait être galant.

La gainterie se marie mal avec la gêne, pensa l'un des jeunes gens: il communiqua son idée. Les autres prétendirent que c'était vrai, et Jason, au volant, finit par approuver de la tête. L'on fit sauter la gêne par la portière, et aussi, je crois, un peu de bonne tenue: elles tombèrent sur a route pour jamais.

Alors, on fraternisa: c'étaient des rires, des mots fins, des chants. . . . égrillards bientôt. . . , enfin gaillards: l'on n'avait plus froid aux yeux. C'étaient des randonnées fameuses: l'on sortait de la ville, sous vitesse moyenne, respectueux des lois; mais, dans la campagne, ah! . . . le fastueux auto, soulevant des traînées de poussière, luttait de vitesse avec les oiseaux, parfois avec les locomotives altières, et, sur les rives du fleuve, avec les canots d'acier fleurissant les eaux vertes de remous rageurs et d'écume.

Une après-midi, le diable, tout à l'aise, monta dans l'auto, parmi cette trémoussante jeunesse. Ce fut un voyage splendide, dans une atmosphère sereine, sur des routes idéales.

Quelques mois plus tard, deux familles respectables sanglotaient de douleur et de honte; le diable s'était enfui avec le vieil honneur de la maison.

Quand au fond du bel auto, M. X. . . voit l'admiration des passants, son coeur se gonfle, et de triste qu'il était, il devient, oh! triste à pleurer.

SOUMISSIONS

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le mercredi, 8 août 1923, des soumissions pour le parachèvement du quai à Grondines, comté de Portneuf, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour le parachèvement du quai à Grondines, P. Q.

On peut consulter les plans, les formules de contrat et se procurer des devis et des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district, à l'édifiec du bureau de poste, Trois-Rivières, P. Q., à l'édifice du bureau de poste, Québec, P. Q., et à l'édifice Shaughnessy, Montréal, P. Q., ainsi qu'au bureau de poste, Grondines, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans lesdites formules.

Un chèque égal à 10 p.c. du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministère des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garntie des bons des emprunts de guerre du Dominion, ou des bons d'emprunts et des chèques, si c'est nécessaire pour compléter le montant.

Remarque.—On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté, pour la somme de 425.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière,

Par ordre,

R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 17 juillet 1923.

SATISFACTION

L'apparent bon marché d'un article attire toujours, mais par malheur on en est souvent déçu. Que de fois l'on entend la remarque suivante: "J'aurais dû payer un peu plus cher pour avoir la qualité que je voulais."

De fait, cet "un peu plus cher" est indispensable pour avoir meilleure qualité. La bonne marchandise a besoin d'un prix plus élevé pour être bonne.

Il y a des thés moins cher que le "KING COLE" — mais vous contenteriez-vous de leur qualité?

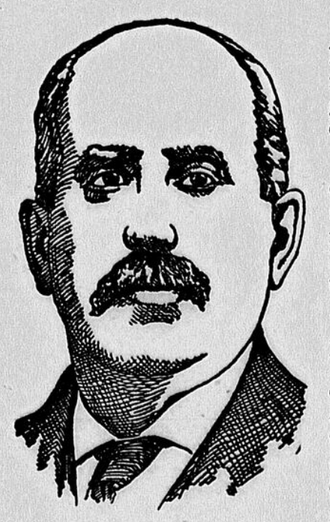




M. Jean Tardif souffrait de Maux de —Il se guérit avec les

PILULES MORO

pour les HOMMES.



M. JEAN TARDIF
St-Herménégilde, P. Q.

Une des maladies communes chez les hommes est le mal de reins. Le mal de reins et les troubles urinaires sont toujours graves. Si vous souffrez, voyez à vous guérir par un traitement qui n'a jamais échoué et qui donne des résultats rapides et durables.

Les Pilules Moro pour les Hommes sont d'une efficacité absolue contre le lumbago, les maux de reins, les affections de la vessie.. Sous leurs bons effets les hommes redeviennent forts et voient leurs maux disparaître. M. Jean Tardif est très heureux de dire ce qu'il en a obtenu. Voici son témoignage:

"Je suis aujourd'hui guéri, grâce aux Pilules Moro prescrites par les médecins de la Compagnie Médicale Moro et aux conseils qu'il m'ont donnés. Je souffrais des reins; je n'avais plus la force de rien faire et j'avais aussi des ennuis du côté de la vessie. Maintenant les forces me sont revenues et tout ce que j'avais à souffrir est disparu. J'en suis très heureux."—M. Jean Tardif, Saint-Herménégilde, R. R. No 1, P. Q.

Les Pilules Moro sont en vente partout. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 274, rue Saint-Denis, Montréal.

CHEMIN DE FER NATIONAL du CANADA

QUEBEC-MONTREAL-CHICAGO

Le Chemin de Fer National offre le service par excellence entre Québec Montréal et Chicago. "Le Mont-Royal" quitte Québec à 11.45 p. m. tous les jours et arrive à Montréal à 6.40 a.m. "L'International Limité" quitte Montréal à 10.00 a.m. tous les jours et arrive à Chicago à 8.00 a.m. le jour suivant. "L'International Limité" est le train du service supérieur au Canada. Circulant sur une voie double entre Montréal et Chicago et muni du matériel roulant le plus moderne: Wagons de première, wagons-salons, wagons-réfectoire, wagons-lits modernes, wagons-lits- à compartiments, wagons-lits-panorama-bibliothèque, ce train assure le voyageur du maximum de la sûreté et du confort.

Pour tous autres renseignements, réserves de places, taux, etc., prière de s'adresser au Bureau de la Ville, 10 rue Ste-Anne, Québec, Tél : 529 et 530 ou à n'importe lequel des Agents du Chemin de Fer National.

CANADA
Province de Québec
District de Beauce

COUR SUPERIEURE

No 6811.

Dame JOSEPHINE MATHIEU, épouse de XAVIER BILODEAU, de St-Victor, demanderesse, vs le dit XAVIER BILODEAU, défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, ce neuvième jour de juillet 1923.

St-Joseph de Beauce, 9 juillet 1923.

ROSAIRE BEAUDOIN,
Procureur de la demanderesse.

L'a soulage de son rhumatisme aussi, dit un entrepreneur

Des milliers de gens, partout, ont connu Tanlac à la suite de déclarations faites par d'autres personnes, et ont suivi le traitement avec des résultats si superbes qu'à leur tour, ils considèrent qu'il n'est que juste de raconter leur expérience pour l'avantage de l'humanité souffrante. Tel est le cas pour L. Desormeaux, entrepreneur électricien bien connu, demeurant à 1066, rue Berri, Montréal, qui dit:

"Je ne puis faire autrement qu'appuyer Tanlac d'une manière publique, car j'ai eu moi-même la chance de découvrir le remède de cette même manière. J'avais souffert d'indigestion pendant près d'un an, et j'avais aussi le rhumatisme dans les jembes. Il y a environ un mois, j'ai dû prendre le lit pendant deux semaines, souffrant de rhumatisme et d'une vilaine attaque de grippe. J'ai maigri d'environ huit livres, et je me sentais bien malade.

"Trois bouteilles du traitement Tanlac eut pour effet, outre d'améliorer grandement mon rhumatitsme, de me faire manger et digérer mieux que jamais. J'ai repris le poids que j'avais perdu, et je me sens extrêmement bien. Tanlac est merveilleux."

Tanlac se vend chez tous les bons pharmaciens.

N'acceptez pas de succédané.

Il s'est vendu plus de 37 millions de bouteilles.

Les pilules végétales Tanlac sont le remède propre de la nature pour la constipation. En vente partout.

NOTES HISTORIQUES

(Suite de la 1ère page)

ments à Nous appartenant, nous avons par ces présentes donné et donnons les dits vases et ornements suivant le mémoire écrit au bas des présentes et qui est enregistré sur les régistres de la fabrique et sur le régistre de la Seigneurie de Ste-Marie folio 71, pour servir à l'usage de l'église paroissiale et de la chapelle de Ste-Anne, pour lequel don ainsi que de la dite chapelle nous laissons à Monseigneur le droit d'ordonner telle petite reconnaissance annuelle en notre faveur que Sa Grandeur jugera à propos, qu'après la première Messe chantée dans la dite chapelle, le terrain désigné et la susdite chapelle fera partie de la propriété de la fabrique de la dite paroisse aux conditions ci-desus expliquées sans néanmoins que l'on puisse se servir du dit terrain pour d'autre usage sans notree consentement ou de nos hoirs et ayant causes, que nous aurons de même une clef de la dite chapelle et le droit d'y placer en dehors du coeur nos chaises et accoudoirs. Fait et passé à Ste Marie Nouvelle Beauce au Manoir Seigneurial le quatre juillet mil sept cent soixante dix-huit.

Veuve Taschereau, G. Taschereau, Marie Taschereau, Bazin Taschereau.

MEMOIRE des vases et ornements donnés en conséquence de l'acte ci-dessus;

J'envois: un calice d'argent, patène, burettes, bassin, et custode, pesant ensemble 5 Marcs un Gros. Le tout fait à Paris; deux burettes d'étain et le bassin; une chasuble, étole, manipule, voile de calice, et bourse pour les jours de fêtes; Idem Double pour tous les jours; une aube fine; une autre plus commune; six amicts; deux ceintures; un missel; un rituel; une sonnette de cuivre; un canon pour la messe; un Christ d'ivoire sur bois noir; six corporaux garnis de dentelle; six purificatoires; six lavabo; deux nappes d'autel; une idem grosse pour servir de première nappe; une pierre d'autel; un coffre fermant à clef servant à mettre tous les ornements; un tableau de la Vierge.

G. Taschereau.
E.-Ernest Martel, ptre,
S.-Secrétaire.

Copie conforme,
Archevêché de Québec,
le 23 octobre 1922.

II

Lettre de Monseigneur l'Evêque de Québec, à Mr. Gabriel Elzéar Taschereau, pour la bâtisse d'une chapelle érigée en Ste-Marie Nouvelle-Beauce, sous l'invocation de Sainte Anne.

Je loue votre piété et celle de Mme Taschereau. Vous pouvez être assuré que c'est de tout mon coeur que je donne mon approbation à votre louable et religieux projet. Souffrez pourtant que je vous fasse observer:

1o. que le terrain doit être aliéné à toujours, parce que étant une fois consacré à Dieu, et la chapelle devant être bénie puisqu'on veut que la messe y soit célébrée au moins une fois par an, le terrain ne peut plus rentrer en possession et usages laïques. Ce sont les règles de l'Eglise observées dans tous les pays catholiques; par conséquent, dans le cas que par vétusté la chapelle vienne à tomber, le terrain donné doit appartenir à la fabrique, à moins que le Seigneur ne la fasse rétablir, ou les paroissiens s'ils le veulent, et n'y pouvant être contraints.

2o. comme il n'y a qu'un prêtre en chaque paroisse, il n'est pas possible de fixer au lendemain de la fête de Sainte Anne cette messe solennelle, il faut la laisser à la liberté du curé, pourvu que ce soit pendant l'octave, à condition pourtant que le lundi y soit préféré, s'il n'y a empêchement, ou absolument le jour de Sainte Anne. S'il arrive dans la semaine, et qu'il n'y ait point pareillement empêchement, ceci obseervé, je consens à la bâtisse de la chapelle, j'accepte le terrain désigné, je vous accorde deux petits accoudoirs placés contre le Sanctuaire, ou même, comme à ma chapelle de Séminaire, que vous ayez une clef lorsque vous serez ou quelqu'un de votre famille résidants à votre terre, mais qu'on ne laissera point aux fermiers. Les Seigneurs la rendront au curé lorsqu'ils s'en iront, et le curé la leur rendra à leur retour lorsqu'ils l'envoyeront chercher.

Il pourra y avoir un marguillier qui sera nommé par les Seigneurs de concert avec le curé et qui ne sera confirmé que lorsqu'il sera approuvé par Nous et Nos successeurs et que Nous et Nos successeurs pourrons destituer à Notre volonté, sans être obligé de rendre compte des motifs et des raisons.

On pourra mettre un tronc dans cette chapelle; ce qui s'y trouvera aussi bien que les offrandes seront partagées entre la fabrique de la paroisse et la dite chapelle moitié par moitié. Le Marguiller rendra compte tous les ans devant le Seigneur, s'il veut y assister, le curé et le marguillier en charge de la paroisse. Et on sera obligé de Nous le représenter à nos visites, celles de nos successeurs ou de leurs grands vicaires, auxquels il sera libre de disposer de ces derniers pour le plus grand et le plus pressant besoin de la paroisse ou de la dite chapelle.

S'il arrive que par la suite la chapelle fournisse vivres, hosties, ornements, calices, en un mot, tous les ornements nécessaires au culte divin, la fabrique ne retirera plus que le quart des oblations, mais il sera toujours loisible aux Supérieurs ecclésiastiques de disposer des deniers comme ci-dessus.

Le curé ne pourra jamais être contraint ni obligé d'aller dire les messes de voeux à la dite chapelle, à moins que ce ne soit pour accomplir des voeux faits par lse dits Seigneurs, nommément à la dite chapelle, ce qui ne peut arriver que très rarement. Que si cela arrivait plus souvent, c'est-à-dire, plus d'une fois l'an, le curé pourrait s'adresser aux Supérieurs Ecclésiastiques qui décideraient en cette occasion en dernier ressort.

Si, dans les calamités publiques, toutes les paroisses de la Beauce, ou même une seule, demandaient qu'on leur chantât une messe dans cette chapelle, on le pourra encore, si le curé y consent, mais dans le cas l'honoraire sera pour le curé d'un quart en sus.

Voilà, Mr, à peu près mes idées sur votre supplique, que vous trouverez, je l'espère, très conformes à celles de votre supplique. Autant que les règles de l'Eglise—qui n'autorise guère les petites chapelles—peuvent me le permettre, je crois être allé au-devant de toutes les difficultés que j'ai pu imaginer, afin que les droits respectifs ne soient point dans la suite sujets à des altercations. Il faut que je vous observe encore qu'en Europe on ne permet point l'édifice de pareilles chapelles, à moins qu'elles ne soient suffisamment dottées d'un revenu fixe.

Je pense que vous n'avez pas oublié ce que j'ai l'honneur de vous dire, qu'il fallait que le portail fut au moins à cinq ou dix pieds du chemin du Roi, et même à dix pieds s'il était possible, afin qu'il y eut une place convenable devant l'église. Je déclare de plus qu'il ne sera jamais loisible de se servir de ce terrain pour en faire un cimetière.

Si vous approuvez ce qui est ici, j'envoyerai mon mandement. Dans le cas que le curé veuille aller dire la messe de voeux pour des particuliers, l'honoraire sera de trente sols, excepté pour la famille du Seigneur.

J'ai l'honneur d'être . . . etc . . .
(Signé): J.-AL., Evêque de Québec.
Québec, le 18 juillet 17q8.
Pour copie conforme,
Edg. Ernest Martel, ptre,
S.-secrétaire.
Archevêché de Québec, le 13 oct. 1922.

III

Lettre de Monseigneur Briand à Monsieur Taschereau, donateur du terrain pour la chapelle Ste-Anne, à Ste-Marie, Beauce

*

Monsieur:—

Votre observation est très judicieuse. Je suis fâché qu'elle m'ait échappée; vous aurez la bonté de joindre à ma première lettre celle-ci par laquelle je déclare qu'il ne sera jamais loisible de se servir de ce terrain pour en faire un cimetière. Je vais au plus tôt faire mon Mandement et l'on peut dès à présent travailler à la chapelle. Je suis un peu pressé à cause du départ de Son Excellence Carleton, et j'ai peine à trouver le temps; si j'ai à moi quelques moments vous aurez dans cette semaine mon Mandement.

Je suis avec un vrai respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

J.OL., Evêque de Québec.
Québec, 20 juillet 1778.
Pour copie conforme,
E. Ernest Martel, ptre,
S.-secrétaire.
Archevêché de Québec, le 21 oct. 1922.

* Il est probable que cette observation a été faite par M. G.-E. Taschereau, dans le cours d'une conversation privée avec Mgr Briand.

IV

MANDEMENT DE MGR BRIAND
27 juillet '778

JEAN OLIVIER BRIAND par la permission divine et la grâce du St-Siège, Evêque de Québec, etc., etc.

A nos très chers enfants en Notre Seigneur, les habitants de Ste-Marie, et à tous ceux des différentes seigneuries et paroisses de la Nouvelle-Beauce, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Vous avez déjà sans doute appris, nos très chers enfants, que madame Taschereau et Mr. son fils, ont obtenu de nous la permission de bâtir sur leur terrain et à leurs frais, une chapelle qu'ils désirent consacrer à Dieu, sous l'invocation de la grande et Bienheureuse Sainte Anne.

Nous sommes entrés d'autant plus volontiers dans les saints et pieux desseins de ces illustres et religieuses personnes, qu'en secondant leur confiance et la vôtre envers la digne Mère de Marie et la glorieuse aïeule de Jésus. Nous vous mettons plus à la portée de satisfaire à votre dévotion et de remplir les étroites obligations que vous contractez souvent par des voeux indiscrets que vous ne pouvez ensuite exécuter par la difficulté des routes et l'éloignement où vous êtes des églises consacrées en l'honneur de Ste Anne; les fréquentes dispenses que Nous avons été obligés d'accorder à un grand nombre d'habitants de la Beauce, qui se trouvaient hors d'état d'entreprendre les longs et pénibles pèlerinages, Nous ont persuadés des grands avantges spirituels et temporels que vous retirerez d'avoir au milieu de vous et à votre portée un lieu saint où, vous pourriez rendre vos hommages à cette puissante protectrice et lui exposer vos besoins du corps et de l'âme pour ce temps et pour l'éternité.

A ces causes, après avoir imploré les lumières de l'Esprit Saint, Nous avons consenti et consentons par ces présentes, que cette chapelle soit édifiée selon le plan désigné dans une requête à Nous adressée et les conditions marquées dans deux lettres que Nous avons écrites à Monsieur et aux Dames Taschereau:

1o. Nous ordonnons que les règlements y contenus et Notre présent Mandement soient écrits sur le livre des Délibérations de la paroisse de Ste-Marie, après qu'ils auront été lus au prône de la paroisse de Ste-Marie; le curé lira aussi dans les autres paroisses le Mandement seulement.

2o. Nous ordonnons que préalablement on tienne assemblée dans laquelle les fabriciens recevront par acte signé du Seigneur, du curé et d'eux la donation et nos règlements.

Donné à Québec, le 27 juillet 1778, sous notre seing, celui de Notre Secrétaire et le sceau de Nos armes.
(Signé): J. OL., Evêque de Québec.
(Contresigné) par Monseigneur
C. J. Deschenaux, ptre,
Sec.

Je, curé, soussigné, certifie avoir lu au prône de la messe paroissiale le mandement ci-dessus dont l'original est resté entre mes mains.
Ste-Marie, le 9 août 1778.
J.-M. Verreau, ptre.

Note—La copie de ce mandement est une faveur de Monseigneur Feuiltault, curé de Ste-Marie de Beauce

V

EXTRAIT DU LIVRE DES DELIBERATIONS DE LA FABRIQUE DE SAINTE-MARIE
9 août 1778

L'an mil sept cent soixante-dix-huit, le neuvième jour d'août, les Marguilliers anciens et nouveaux; Capitaine; Lieutenant et notables de la paroisse, assemblée au son de la cloche dans la maison curiale; sont intervenus Madame Veuve Taschereau, Douairière, Dame de cette paroisse, Mr. Gabriel Elzéar Taschereau, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Marie, Linière et Joliet, Madame et Demoiselle Taschereau, tous dénommés dans une requête en forme d'acte par et eux adressée à Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Jean Olivier Briand, Evêque de Québec, en date du quatre juillet dernier, enregistrée au bas des présentes, dont lecture aux dits convoqués a été faite, par laquelle les dits seigneurs du lieu ont fondé une chapelle sous la protection de Sainte Anne; ainsi qu'il est amplement expliqué dans la dite requête en forme d'acte, les deux lettres missives de Mon dit Seigneur Evêque de Québec, à Monsieur Taschereau en date du dix-huit et vingt juillet aussi dernier, dont lecture aux dits convoqués a pareillement été faite, par lesquelles Monseigneur aurait prescrit les Règlements de la dite chapelle, et aussi son mandement qui aurait été publié ce jourd'hui au prône de la messe paroissiale; Nous curé, marguilliers, capitaine, lieutenant, anciens et notables de la paroisse, avons par les présentes accepté et acceptons la dite chapelle, vases et ornements pour être la propriété de la fabrique; le tout conformément aux requêtes, actes et lettres de Monseigneur.

Fait au presbytère de Ste-Marie, Nouvelle-Beauce, les jour et an que dessus, en présence de Jean Turmel, marguillier, en exercice, Antoine Marcoux et Fabien Boutin, sous-marguilliers, Joseph Gagnier, Julien Landri, Etienne Pomerleau, Pierre Camiré, anciens marguilliers, le Capitaine Verreau, le Lieutenant Provost, et grand nombre d'autres anciens et notables de la paroisse dont plusieurs ont déclaré ne savoir signer.

Signé sur la minute: Veuve Taschereau, G. Taschereau, Bazin Taschereau, Marie Taschereau, François Verreau, Capt. Guillaume Provost Lieutenant, Jacques Pougville, François Bonneville, L. Miray, Notaire, J. M. Verreau, prêtre.

Je, curé, soussigné, certifie l'acte ci-dessus conforme à l'original,
Ste-Marie, le 24 août 1778.
Ainsi signé:
J. M. VERREAU, ptre.
Pour copie conforme,
Edg. Ernest Martel, ptre,
S.-secrétaire.
Archevêché de Québec, le 13 oct. 1922.

En 1891, lors de la réfection de la chapelle Ste-Anne, feu M. Charles Lindsay donna le terrain pour la construction de la sacristie. En reconnaissance de ce don, Madame Lindsay, née Annie Taschereau, a le privilège, lorsqu'elle est à Ste-Marie, d'avoir la clef de la chapelle pour aller y prier lorsqu'elle le désire. C'est là la seule faveur dont jouit la famille des anciens bienfaiteurs de cette chapelle.

Mais nul doute que dans un avenir prochain la paroisse de Ste-Marie se rappellera de Madame Thomas-Jacques Taschereau, **"dame et fondatrice de cette paroisse"**, (suivant l'expression du vénérable Curé Vilade), et de son fils, Gabriel Elzéar Taschereau, le véritable fondateur de la Nouvelle eBauce, en leur élevant une pierre commémorative ou un monument, qui dira aussi la gloire de Ste-Marie de la Beauce, en leur élevant une pierre Beauce d'avoir été le lieu de naissance de Son Eminence le Cardinal Taschereau et de tant d'autres membres illustres de sa famille.

P. A.

AUTRE VICTOIRE POUR NOTRE EQUIPE LOCALE

POUR NOTRE EQUIPE LOCALE

Le "St-Joseph" attaque . . . résiste . . . puis faiblit . . .

Les amateurs et les amis du sport qui s'attendaient de voir une partie contestée, dimanche dernier, le 22, n'ont pas été déçus. La partie de dimanche a été des plus excitantes et marquée de beaux coups par les deux équipes aux prises.

Une assistance nombreuse, une température idéale, un accord parfait, une lutte contestée, tout cela contribuait dimanche à intéresser, on ne peut plus, les quelques cents spectateurs qui remplissaient l'estrade ou qui faisainet cercle autour des joueurs.

La première manche initiale a été favorable aux visiteurs qui furent les premiers à "scorer" deux points contre 1 chez nos joueurs.

La deuxième manche donne le résultat: 0 à 0, la troisième 2 à 2, laissant toujours l'avntage au club visiteur; 4 à 3. Les "St-Joseph" conservèrent l'avantage sur notre équipe jusqu'à la cinquième manche, alors que Veilleux, du "Beauceville", par un coup bien frappé, fit compter 2 points et assura la victoire à l'équipe locale. Les efforts des deux équipes et leurs attaques répétées furent sans succès pendant les trois dernières manches, et le résultat final fut en faveur de l'équipe "Beauceville": 5 à 4. L'arbitre Gendron, de bonne renommée, secondé par le notaire L.-P. Turgeon, de St-Victor, a su par ses décisions impartiales et justes, donner satisfaction à tous.

Avant de se disperser, les spectateurs furent témoins d'une exhibition de tours de force, exécutés par un jeune athlète canadien-français, Philippe Fournier, dont on voit la photographie dans une autre colonne. Répondant à l'invitation de Fournier, quelques amateurs, parmi les plus doués en force musculaire, tentèrent de soulever ses énormes poids. Ce fut en vain pour la plupart. Parmi ceux qui eurent quelque succès, il nous fait plaisir de mentionner—et ceci fait honneur à nos visiteurs, les "St-Joseph",— M. Morin, de leur équipe.

Dimanche prochain, le 29, il ya aura une autre rencontre à Beauceville, entre notre équipe locale et un club visiteur. Ce sera certainement une intéressante partie et nous sommes assurés que l'assistance sera aussi nombreuse que celle de dimanche dernier. Joueurs locaux, nous avons confiance que vous nous ferez une fois de plus le plaisir d'une belle, d'une intéressante lutte, d'une victoire même. Ce sera tout à votre honneur, à l'honneur de notre ville, à l'honneur de notre ligue de la Beauce.

BRAVE O.

Nous donnons plus bas le résultat détaillé de la partie:

ST-JOSEPH	AB	R	H	PO	A	E
Poulin, 1 f.	5	1	0	0	0	0
A. Harton, 2 b.	4	0	0	2	4	1
Morin, c.	3	2	1	12	3	0
Bouchard, p.	4	1	2	0	12	0
Lessard, r.f.	3	0	0	0	0	0
N. Harton, 1 b.	4	0	1	8	0	1
Lambert, 3 b.	4	0	0	1	0	1
Maurais, s.s.	4	0	1	1	0	0
Lagoux, c.f.	4	0	1	0	0	0
	35	4	6	24	19	3

BEAUCEVILLE	AB	R	H	PO	A	E
Latulippe, r.f.	4	1	0	0	0	0
Routhier, 2 b.	4	1	2	1	1	1
Berberi, 3 b.	4	0	0	3	2	0
Marr, s.s.	2	2	1	0	0	1
Cloutier, 1 b.	4	1	2	13	0	0
Veilleux, 1 f.	4	0	2	1	0	0
Moore, p.	2	0	0	0	14	0
Jobin, c.f.	4	0	1	0	0	0
Bousquet, c.	4	0	0	9	4	1
	32	5	8	27	21	3

			R	H	E
Beauceville	102	020	00x	5	8	3
St-Joseph	202	000	000	4	6	3

Coups de deux buts: Jobin, Marr. Strike out, par Moore, 11; Bouchard, 10. Buts sur balle: Moore, 2; Bouchard, 4. Laissé sur les buts: eBauceville, 7; St-Joseph, 6. Frappé par lanseur, Bouchard. Arbitres: Gendron et Turgeon.

ST-GEORGES

Voici le détail de la partie de baseball, jouée à St-Georges, dimanche dernier, entre le club de St-Georges et le club Coca-Cola, de Lévis:

ST-GEORGES	AB	R	H	PO	A	E
Cloutier, 3b.	7	2	1	0	1	1
Parent, s.s.	6	1	2	1	1	0
Lafond, c.	6	1	1	8	1	0
Pepin, 2b.	6	4	5	6	0	0
A. Corriveau, 1f.	5	4	3	0	0	0
Veilleux, 1b.	6	4	2	9	2	0
Poulin, c.f.	4	4	2	1	1	0
Grenier, p.	6	4	4	1	4	0
Papillon, r.f.	6	1	3	1	0	0
	52	25	23	27	10	1

COCA-COLA	AB	R	H	PO	A	E
Bossino, r.f.	5	0	1	1	0	0
Théberge, 3b.	5	0	2	5	1	1
Drapeau, 1b.	4	0	0	7	0	2
Nolet, 2b.	2	1	0	2	2	1
Finet, s.s.	4	0	0	0	4	0
Fortin, 1f.	3	1	0	1	0	0
Lemelin, c.f.	4	1	1	0	0	0
Blouin, c.	4	0	1	7	0	1
Perusse, p.	2	2	0	1	2	0
	33	5	5	24	9	5

				R	H	E
St-Georges	035	650	60x	25	23	1
Coca-Cola	010	000	013	5	5	5

RENDEMENTS COMPARES

Le billet de banque rapporte 0%.

Le dépôt à la banque d'épargne rapporte au plus 3%.

Les valeurs de la maison Versailles-Vidricaire-Boulais (limitée) rapportent en moyenne 5½ à 7½%.

Cette maison a ses bureaux à MONTREAL, rue St-Jacques, 90.

QUEBEC, immeuble de la Banque Nationale.

TROIS-RIVIERES, rue Notre-Dame.

Août—9.

VICTOIRE DU "NATIONAL" DE LAMBTON

Dimanche le 22, l'équipe de Baseball de Mégantic venait rendre visite au "National" de Lambton.

Après une lutte très courtoise et serrée, le "National" sortit victorieux par le résultat de 14 à 13.

Une foule très nombreuse et enthousiaste applaudit à maintes reprises les beaux coups accomplis par les joueurs des deux équipes.

Nos félicitations aux joueurs es deux équipes pour leur bel entrain et leur jeu brillant.

Score par manches:

Lambton . . . . . 001 118 012—14
Mégantic . . . . . 200 231 410—13

Batteries: Lambton, Chartier et Vallerand; Mégantic, Boutin, L'Heureux et Durand.

Arbitres: H. Roberge et J.-B. Bureau.

Dimanche prochain, le 29, le "National" recevra sur son terrain l'équipe de Garthby. La partie promet d'être encore très contestée, vu la force égale des deux clubs.

NUTRITION DÉFECTUEUSE

d'un enfant, indique souvent que la mère devrait simplement prendre

l'Emulsion Scott

régulièrement, pour faire disparaitre la cause du mal.

23-6

ST-GEORGES

Les amateurs de la balle au champ sont invités à venir applaudir notre second club, dimanche le 29 juillet. On sait que le "Voltigeur" doit se mesurer, dimanche. avec le club "Royal", de Beauceville.

Ne l'oublions pas! Dimanche, le 29 juillet, et en foule!

SERVICE D'AUTOBUS

D'APRES L'HEURE SOLAIRE

DE ST-GEORGES A LEVIS TRAVERSE

ITINERAIRE

DEPART STRICTEMENT AUX HEURES INDIQUEES.

Départ St-Georges, Hôtel National	LE SERVICE DU DIMANCHE	Départ de Lévis, Traverse
6.30 hrs A.M. 4.30 hrs P.M.	Laissera La Traverse	4.30 hrs P.M. 12.45 hrs P.M.
Beauceville, Hôtel Bouchard	7.45 hrs A.M.	St-Henri, Village
7.00 hrs A.M. 5.00 hrs P.M.	St-Henri, Village	5.10 hrs P.M. 1.25 hrs P.M.
St-Joseph, Hôtel Central	8.25 hrs A.M.	St-Isidore, quatre chemins, Edmond Couture
7.30 hrs A.M. 5.30 hrs P.M.	St-Isidore, quatre chemins, Edmond Couture	5.30 hrs P.M. 1.45 hrs P.M.
Valley Junction, Jacob & Frère	8.45 hrs A.M.	Scott, Hôtel Fournier
7.50 hrs A.M. 5.50 hrs P.M.	Scott, Hôtel Fournier	5.50 hrs P.M. 2.05 hrs P.M.
Ste-Marie, Hôtel Central	9.05 hrs A.M.	Ste-Marie, Hôtel Central
8.10 hrs A.M. 6.10 hrs P.M.	Ste-Marie, Hôtel Central	6.05 hrs P.M. 2.20 hrs P.M.
Scott, Hôtel Fournier	9.20 hrs A.M.	Valley Junction, Jacob & Frère
8.25 hrs A.M. 6.25 hrs P.M.	Valley Junction, Jacob & Frère	6.25 hrs P.M. 2.40 hrs P.M.
St-Isidore, quatre chemins, Edmond Couture	9.40 hrs A.M.	St-Joseph, Hôtel Central
8.45 hrs A.M. 6.45 hrs P.M.	St-Joseph, Hôtel Central	6.45 hrs P.M. 3.00 hrs P.M.
St-Henri, Village	10.00 hrs A.M.	Beauceville, Hôtel Bouchard
9.05 hrs A.M. 7.05 hrs P.M.	Beauceville, Hôtel Bouchard	7.15 hrs P.M. 3.30 hrs P.M.
Lévis, Traverse	10. 0 hrs A.M.	St-Georges, Hôtel National
9.45 hrs A.M. 7.45 hrs P.M.	St-Georges, Hôtel National	7.45 hrs P.M. 4.00 hrs P.M.
	11.00 hrs A.M.	
	Pour retour horaire de la semaine.	

TARIF

	Aller seulement	Aller et retour
St-Georges à Lévis	$2.25	$3.75
Beauceville	$2.00	$3.25
St-Joseph	$1.75	$2.75
Valley Junction	$1.50	$2.50
Ste-Marie	$1.25	$2.00
Scott	$1.00	$1.75
St-Isidore	$ .75	$1.25
St-Henri	$0.50	$0.75

Le dimanche soir, l'autobus après son arrivée à Lévis, à 7.45 heures, se rendra à St-Henri pour son deuxième voyage avec départ de l'Hôtel Valière, à 9 heures pour Lévis.

Entre chaque paroisse le tarif sera de 0.25 sauf entre St-Georges, Beauceville St-Joseph et St-Isidore 0.50

Nous arrêterons à n'importe quel endroit sur notre parcours où on aura placé, près de la route, un signal, un drapeau ou un affiche quelconque.

JOSEPH COUTURE, PROP.

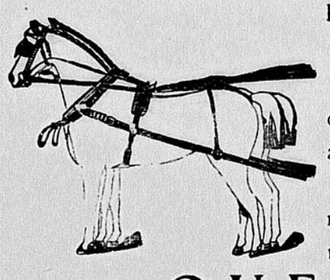
Levis, St-Ceorges, Hotel National **Levis Tel. Bell : 582, Residence privee 79w**

Téléphones : 5655-6849

EXIGEZ TOUJOURS LA MARQUE

ALLIGATOR

sur vos valises, sacs de voyage et harnais.



DEMANDEZ-LA A VOTRE MARCHAND

C'est la meilleure garantie de qualité que vous pouvez avoir.

Nous invitons tous les marchands à venir visiter notre nouvelle succursale à

QUEBEC

52 Rue de la Couronne

Lamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL

338 Rue Notre Dame Ouest, Montreal, Can

(Près de la rue McGill)

Ford

97 17/100%

fabriqués au Canada

Le Ford, moins quelques pièces (2.83 pour cent), est entièrement fabriquè au Canada.



BENOIT DUSSAULT, Agent
BEAUCEVILLE, -:- -:- P. Q.

Le Bon Vieux Cigare

Qualité maintenue depuis 40 ans.



L.O. GROTHE, Ltée., MONTREAL

NAISSANCE

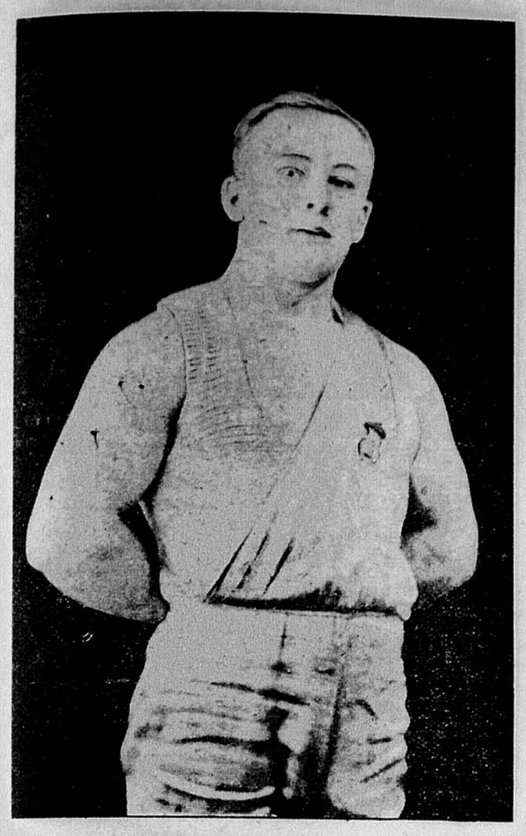
Mardi le 10 juillet, l'épouse de M. Alfred Poulin donnait naissance à un fils, qui a reçu au baptême les noms de Joseph, Gratia, Benoit. Parrain et marraine, M. et Mme Placide Jolicoeur, oncle et tante de l'enfant.

Nos félicitations.

LAC-FRONTIERE

Le 21 juillet dernier, Mme Alfred Lessard, (née Zélinda Loiselle), donnait naissance à un fils, baptisé le 22 sous les noms de Joseph Gérard. Parrain et marraine, M. Désiré Desbiens et Madame Desbiens, née Alma Richard.

JEUNE MAIS PUISSANT



PHILIPPE FOURNIER

Le jeune canadien français, qui a donné une exhibition de tours de force vraiment remarquables, lundi dernier dans la salle du Collège.

Philippe Fournier, le jeune samson canadien nous a honorés d'une visite, dimanche et lundi dernier, en compagnie de son promoteur M. Pierre DesRosiers, un populaire comédien. Les deux joyeux compagnons étaient accompagnés de M. Ulric Lamarre un sportman bien connu dans les cercles québecois.

Dimanche, sur le terrain de l'équipe "Beauceville'è, une foule considérable a acclamé le jeune Philippe Fournier, après la partie de balle au champ. Parmi les spectateurs, témoins des tours de force exécutés par Fournier, on remarquait l'hon. docteur H. S. Béland, qui ne cacha pas toute son admiration pour le jeune hercule.

Fournier fut présenté à la foule par son promoteur M. DesRosiers. Nombre d'hommes forts, accourus des rangs, ont admiré les tours de force de Philippe Fournier et s'accordent à dire que jamais ils n'ont vu exécuter pareils tours par un jeune homme de 19 ans, pesant 139 livres.

A la salle du collège, lundi soir, Fournier leva un poids de 250 livres avec deux hommes suspendus à ce poids, ce qui formait une pesanteur de 478 livres environ, au bout des deux bras. Ce dernier numéro particulièrement, a émerveillé les spectateurs qui n'ont pas ménagé leurs applaudissements répétés.

Le jeune âge de Fournier lui attira surtout la sympathie de l'auditoire et comme le fit remarquer DesRosiers, le jeune athlète n'est qu'à se former. Ce jeune prodige a été découvert dans les bois du St-Maurice par Pierre DesRosiers, au cours d'une excursion de chasse.

Fournier, en continuant à s'entraîner, arrivera certainement à quelquechose de merveilleux; notre district souhaite le voir revenir dans quelques années; d'ici là, Fournier continuera à briller parmi les hommes de force réellement extraordinaire, nous en sommes assurés et nous lui souhaitons succès, de même qu'à ses joyeux compagnons.

ST-THEOPHILE

RETRAITE PAROISSIALE

Du premier au huit juillet, nous avons eu une retraite paroissiale prêchée par le révérend Père Marie-Antoine des Franciscains de Québec. Sur la fin de la semaine, le Rév. Père Placide, de la même communauté est venu aider son confrère. Les exercices ont été bien suivis. Au cours de la retraite il y eut renouvellement des promesses de Tempérance. Le vendredi soir, à la prière des 40 heures, une centaine d'homme et de jeunes gens ont promis de ne jamais prendre de boissons enivrantes, de ne jamais fabriquer de ces liqueurs, de ne jamais favoriser le commerce de quelque manière.

Le dernier jour, 180 personnes se sont enrôlés dans le Tiers-Ordre.

CROIX DE CHEMIN

Le dimanche, le 8 juillet, dans l'après-midi, il y a eu bénédiction d'une croix sur le chemin de Kénébec. Une grande partie de la paroisse s'est rendue à cette cérémonie. Le Père Placide a donné la bénédiction et le Père Antoine a récité les prières du Rituel. Cette croix a été érigée près de la maison de M. Napoléon Veilleux. Nous avons donc une croix de plus dans la paroisse, grâce à la générosité des gens du Kénébec, spécialement M. Napoléon Veilleux et Joseph Routhier.

Et maintenant, nous pouvons saluer la croix dans un rang où il y a six ans il n'y avait pas une famille catholique. Le chemin Kénébec était habité par les Anglais presbytériens. Nous ne comptons plus que 3 familles protestantes dans ce canton.

DEPARTS

Malheureusement, ici comme ailleurs, il y a engouement par les Etats-Unis. Et les départs sont fréquents: les familles Joseph Fortin, Joseph Busque, Alexandre Talbot sont parties; d'autres se préparent, d'autres regrettent de ne pas savoir lire, de ne pas avoir d'argent pour franchir la frontière. On sacrifie tout en partant, espérant faire fortune là-bas, oubliant que ceux qui sont partis dans les années antérieures n'ont pas encore réussi à payer les vieilles dettes.

Six autres familles sont parties pour les autres paroisses. Par contre trois sont revenues.

COTFERENCES

M. le Curé Fortier, curé de Saint-Georges et trois agronomes sont venus parler agriculture et aviculture, un des dimanches de juin.

INSTITUTRICES

La Commission scolaire demande 4 institutrices; deux pour le village; une pour le rang Saint-Léon; une pour le rang Sainte-Marie. Salaire: $300. On devra fournir de bons certificats et être capables d'enseigner le nouveau programme.

CHEMINS

On a réparé la route qui conduit à Armstrong, ce n'était pas sans besoin. A quand l'argent promis par le Gouvernement pour les travaux au pont de la Du Loup? Et pourtant pendant la lutte électorale on faisait de belles promesses.

La route Lévis-Jackman a été travaillée dans notre paroisse. En plus on paye $2.50 par jour jour à ceux qui vont travailler en haut des lignes. Tout cela c'est de l'argent à gagner. Et l'on dira que l'on est capable de vivre ici.

NOTULES RELIGIEUSES

La sacristie a été restaurée.

Au cimetière on a charroyé de la terre trois jours durant. Un nombre de 125 ont répondu à l'appel.

Les exercices de la neuvaine de Sainte-Anne sont bien suivies.

—Le Rév. Frère Eloi des Frères Maristes est venu rendre visite à ses parents. A cette occasion il a donné une conférence sur la vocation et a fait connaître sa communauté.

—Les RR. Soeurs S. Sylvain et S. Sylvius, des Soeurs de la Charité, filles jumelles de M. Amédée Poirier, sont venues rencontrer les jeunes filles de la paroisses. Elles n'étaient pas venues voir leurs parents et Saint-Théophile depuis une vingtaine d'années. Que ces pêches soient fructueuses!

AU PRESBYTERE

Ces dernières semaines, sont venus: Rév. Père Roy, des Pères Blancs; MM. A. Lessard, de St-Gédéon, J. Fortin, G. Duval, E. Veilleux, Ant. Laliberté, de St-Georges, P. Nadeau, de St-Martin, Paquet, de Beauceville.

PETITES NOTES

L'Hôtel D'Amstrong est très achalandé par les Touristes américains. Le locataire est M. Héon, de Manchester.

—M. et Mme Théophane Cormier, Mme Paul Hébert sont en promenade aux Iles de la Medeleine, depuis trois semaines.

—Mme Vilbon Poirier et M. Eugène Gaudet sont allés voir leurs parents à Laconia.

—Le foin n'est pas en abondance comme l'an dernier. Les grains et les patates ont belle apparence. Les jardins sont manqués, la récolte de pommes sera bonne. Il y a eu très peu de sucre.

—Déjà on parle de s'organiser pour les chantiers; et les labours resteront encore pour le printemps prochin.

—Quand viendront les agronomes qui avaient promis de venir nous parler d'agriculture. Au printemps on nous disait: cette année l'on va s'occuper des petites paroisses. Et l'été s'en va. A l'automne, ces bons messieurs seront occupés par les expositions. A l'hiver, on demeure à 22 milles des chars. Et voilà . . .

MARIAGES

Odias Boivin, fils de Xavier et Marie-Anna Lapierre, fille de Léonard Lapierre.

—Xavier Boivin, veuf de Flore Lapierre, et Marie Richard, veuve de Philéas Lapierre.

—Ephrem Lacasse, fille d'Elzéar Lacasse, de Shenly, et Alice Poulin, fille de Xavier Poulin.

SEPULTURES

Aurore Talbot, 8 mois, fille de Placide Talbot.

—Jeannette Paquet, 6 mois, fille d'Alphonse Talbot.

—Alice Chamberland, 26 ans, épouse de Joseph Rodrigue.

—Gérard Rodrigue, 6 mois, fils de Joseph Rodrigue.

BAPTEMES

—Marie-Blandine-Elisabeth, fille d'Emile Lapointe et de Marie-Anna Plante. Parrain et marraine, M. et Mme Hormidas Lapointe.

—Marie-Florence-Béatrice, fille de Napoléon Jacques et de Clarisse Hébert. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Jacques.

—Marie Paule Françoise Jeanne d'Arc, fille de Georges Caron et d'Amanda Roy. Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Veilleux.

—Marie-Yvonne-Thérèse, fille de Georges Boutin et de Rose-Anna Jobin. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Perron.

—Joseph-Arthur-Armand, fils de Siméon Boutin et d'Armoza Roy. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Vignault.

Marie-Rollande, fille de Fridolin, fille de Fridolin Poulin et de Marie-Anne Talbot. Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Côté.

Marie-Gemma-Rita, fille d'Eugène Richard et d'Exilia Rodrigue. Parrain et marraine, M. et Mme Chrysologue Lapierre.

—Marie-Eva-Rose, fille d'Ernest Morin et d'Alexina Rouleau. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Létourneau.

ASSURANCES QUI ASSURENT

Vous n'en trouverez pas d'autres en vous adressant à la maison Versailles-Vidricaire-Boulais (Limitée).

Cette maison a ses bureaux à:
MONTREAL, rue St-Jacques, 90.
QUEBEC, immeuble de la Banque Nationale.
TROIS-RIVIERES, rue Notre-Dame.
Août—9.

ECOLE APOSTOLIQUE

RAPPORT DE L'ANNEE
1922-1923

NOTES JOURNALIERES

VERSIFICATION
Maximum : 2050 *points.*
1 M.-Ls. Bernard . . . . . 1769.
2 Dominique Doyon . . . . 1750.

ELEMENTS LATINS
Maximum : 4900 *points.*
1 Gérard Doyon . . . . . 3519.
2 Ernest Doyon . . . . . 3524.
3 Joseph Denis . . . . . 3398.
4 Laurent Poulin . . . . 3019.
5 Lionel Doyon . . . . . 2935.
6 Fernand Bisson . . . . 2531.

3IEME ANNEE FRANCAISE
Maximum : 3350 *points.*
1 P. E. Roy . . . . . 1978.
2 P. H. Parent . . . . . 1949.
3 Rosario Poulin . . . . . 1313.

COMPOSITIONS MENSUELLES
VERSIFICATION
Maximum : 152 *points.*
1 M.-Ls. Bernard . . . . . 98.4.
2 Dominique Doyon . . . . 94.5.

ELEMENTS LATINS
Maximum : 152 *points*
1 Joseph Denis . . . . . 117.6.
2 Gérard Doyon . . . . . 110.9.
3 Ernest Doyon . . . . . 92.0.
4 Lionel Doyon . . . . . 81.6.
5 Fernand Bisson . . . . 76.2.
6 Laurent Poulin . . . . 66.9.

3IEME ANNEE FRANCAISE
Maximum : 110 *points.*
1 P. H. Parent . . . . . 62.1.
2 P. E. Roy . . . . . 56.8.
3 Rosario Poulin . . . . . 25.1.

EXAMENS SPECIAUX
VERSIFICATION : Dominique Doyon, 1er en Latin, Histoire et Fables.
M.-Ls. Bernard, 1er en Littérature, Anglais et Grec.
Eléments Latin : Ernest Doyon, 1er.
Français : Gérard Doyon, 1er.
Anglais : Gérard Doyon, 1er.
Arithmétique : Ernest Doyon, 1er.
Histoire : Joseph Doyon, 1er.

Téléphones:
Bureau: Bell, Beauce, Beaudoin No 2
Résid.: Bell, Beauce, Beaudoin No 104

TANCREDE BEAUDOIN
Syndic autorisé
Comptable et liquidateur de faillites
Compétence et diligence apportées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers.
ST-JOSEPH, CO. BEAUCE

NAISSANCE

M. et Mme William Rodrigue, rang Fraser, ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un gros garçon, qui a reçu au baptême les noms de Joseph, Jean, Lionel. Parrain, M. Jean Noë Morin; marraine, Marie-Blanche Rodrigue, Porteuse, Mme Joseph Morin.

CERCLE DES FRANCS-GAILLARDS

Dimanche soir, les membres du cercle "Francs-Gaillards", réunis à la résidence de Mme Odilon Nadeau, donnaient une séance récréative qui fut fort goûtée par les auditeurs.

Deux pièces furent exécutées et sur tous les rapports ce fut un succès.

Première pièce: "Le rat dans un panier", par Mlles Laura Nadeau et Madeleine Poulin. Deuxième pièce: Professeur de mathématiques— Mlle Laura Nadeau, professeur; trois élèves, Mlle Alexandra Berberi, M. Joseph Poulin (nenongue), Mlle Jacqueline Nadeau.

Tous ces jeunes se sont très bien acquittés de leur tâche.

Jetons un coup d'oeil sur l'auditoire et remarquons: Mlles Marie-Ange, Marie-Anna Gosselin, Marie-Paule, Carmen Rodrigue, Alexandra Berberi, Gilberte Nadeau, Marcelle Duval, Laura, Jacquline, Jeannette Nadeau; MM. Arthur, Camille, Armand, Syllas eBrberi, Gaston, Robert, Gaspard Grondin, Ephrem Clairmont, Louis-Philippe Grondin, Florian, Joseph Poulin, Henri-Louis Nadeau, Paul-Emile Marcoux, Calixte Nadeau. Plusieurs mamans accompagniaent luers enfants.

L'assistance était nombreuse, parmi laquelle on voyait aussi Mlles Laura Poulin, Donalda Duval, Elmina Gousse, Floride, Alvina Marcoux.

Tous se séparèrent emportant un bon souvenir de cette soirée.

J'Y ETAIS.

CULTIVATEURS ! ATTENTION !

Volailles Ply Mouth Rock barrées, Rhode Island rouges crête simple, cochets et poulettes, à vendre à des prix raisonnables. Records de ponte: 165 à 225 oeufs par poule, controler au Nid-trappe, sous la surveillance du Service de l'aviculture au fédéral.

Egalement à vendre, abeilles italiennes, miel pur, en bocaux et en chaudières.

Attention spéciale acordée aux correspondances.

Station Avicole Ste-Germaine
Emile K. Laflamme,
Régisseur.

Ste-Germaine, Co. Dorch.
1 avril, 24.

STE-MARGUERITE

Bonjour, amis lecteurs, me voici de nouveau pour vous apporter quelques notes intéressantes de notre localité. eJ me rappelle vous avoir fait attendre à un prochain courrier pour l'annonce de certains mariages. Eh bien, je n'y manquerai pas cette fois, mais en plus, j'aurai le regret d'y ajouter quelques décès dont nous avons à déplorer le départ survenu si promptement. La vie se passe ainsi, en événements tristes ou joyeux.

DIVERS

Dimanche le 8 juillet, nous avions l'occasion d'entendre, dans notre paroisse, une belle messe chantée en chant grégorien par la chorale du St-Coeur de Marie de Québec. Nous avons été très honorés d'avoir cet avantage en jouissant de cette satisfaction. Tous étaient accompagné du Rév. Père de la CoLardière et sous la direction de M. G.-A. Dussault. M. Georges Chouinard, organiste de la chorale, touchait l'orgue. Dans l'après-midi, une excursion fut proposée par une visite au chalet Beau-Séjour, à laquelle prirent part tous les chantres de Québec et plusieurs amis. Tous sont retournés bien satisfaits de ce voyage et emportant de bons remerciements pour leur générosité à nous avoir fait entendre du beau chant!

Le 4 juillet commençait, dans notre paroisse, les exercices des Quarante-Heures. Tous les paroissiens ont assisté généreusement aux offices, plusieurs curés voisins sont venus aider à M. le curé en cette circonstance.

MARIAGES

Le 26 juin avait lieu, dans notre église, le mariage de Mlle Yvonne Laliberté, fille d'Arthur Laliberté, avec M. Paul Lecompte de Montmagny, le déjeûner fut servi chez le père de la mariée et dans l'après-midi, l'heureux couple se rendait à Québec en auto, en route pour un voyage de noces.

Le 27 juin, Mlle Marie-Ange Carbonneau, fille de dame Vve Carbonneau, avec M. Georges Remillard, de cette paroisse.

—Le 14 juillet, Mlle Héléna Pouliot, fille de Joseph Pouliot, avec M. Jean-Thomas Grenier, fils d'Octave Grenier, de Frampton.

—Le 4 juillet, Mlle Palmyre Mercier, fille de Euclide Mercier, avec M. Eugène Lemelin. Tous deux de cette paroisse.

—Le 18 juillet, Mlle Marie-Ange Pomerleau, inst., fille de Dame Vve Charles Pomerleau, avec M. Donat Perrault, forgeron, demeurant à Ste-Hénédine.

—Le 18 juillet, Mlle Mathilda Drouin, inst., fille de M. Vital Drouin, avec M. Emilien Laflamme, fils de Jean Laflamme, cultivateur de cette paroisse.

—Le 17 juillet, Mlle Alosia Gagné, fille d'Anthime Gagné, de Ste-Hénédine, avec M. Laurent Carbonneau, cultivateur de cette paroisse.

A tous ces nouveaux mariés, nous souhaitons une lune de miel sans fin.

DECES

Le 19 juillet est décédé, après quelques jours de maladie, M. Joseph Guillemette, époux de Mme Marie Gendron, à l'âge de 72 ans. Il est décédé à la demeure de son fils, M. Josaphat, suivant de près dans la tombe la jeune femme de ce dernier décédée en mai. Ses funérailles eurent lieu le 21 parmi une assistance nombreuse de parents et amis.

—Le même jour, décédait aussi Madame Vve J. Audess, à l'âge avancé de 82 ans. Elle demeurait chez son fils. Ses funérailles eurent lieu le 21.

—Le 22 juillet, après une courte maladie, décédait M. Richard Blais, époux de Mme Belzémire Provost, à l'âge de 65 ans. Ce départ subit jette un grand deuil dans cette brave famille. Ses funérailles eurent lieu le 24 et furent très imposantes.

A tous nous présentons de sincères sympathies dans ces épreuves!

VISITEURS

Bon nombre de visiteurs sont en promenade dans notre paroisse, l'espace nous manque pour tous les mentionner.

8%
et Sécurité!
Une Obligation première hypothèque rapportant 8%

Cette émission est GARANTIE SANS CONDITION
Principal - Intérêt
Fonds d'amortissement

Chaque dette obligataire de $1,000 est garantie par un actif tangible de $2,200. Cet actif ne comprend pas l'immense valeur des terres contenant les gisements d'amiante.

La production entière de 1923 et une bonne partie de celle de 1924 ont été vendues. Les revenus provenant de cette production, calculés sur une base raisonnable, seront suffisants pour le fonds annuel d'amortissement et excèderont plus de cinq fois le montant requis pour les intérêts sur les obligations.

En outre M. Jacobs, le président, garantit personnellement et sans condition le principal, l'intérêt et les $25,000 du fonds annuel d'amortissement.

Nous recommandons cette émission parce qu'elle constitue un placement exceptionnellement attrayant.

NOUVELLE EMISSION

$250,000
Asbestos Mines, Limited
Usines à Broughton, P. Qué. Généralement connue sous le nom de Jacobs Asbestos de East Broughton.

Obligations-Or 8%, première hypothèque, 10 ans, avec fonds d'amortissement

Jouissance 1er mars 1922 Echéance 1er mars 1932

Service bi-annuel des intérêts les 1ers mars et septembre. Capital et intérêts payables à la Banque de Montréal, Montréal ou New-York, en monnaie d'or canadienne ou américaine.

Droit de remboursement réservé à la Compagnie, en totalité ou en partie, sur préavis de trois mois, à 110 et les intérêts courus

Fonds d'amortissement de $25,000 par année à commencer du 1er septembre 1924.

Pour les fins de ce fonds d'amortissement, le fiduciaire rachètera des obligations, soit par achat direct sur le marché, soit par tirages. Les numéros appelés seront remboursés à 110 et l'intérêt couru. Les obligations ainsi rachetées devront se totaliser à $25,000 par année.

CAPITAL
Obligations-or 8%, 1ère hypothèque, amortissables . . . . . $ 250,000
50,000 actions privilégiées 8% d'une valeur au pair de $10 500,000
100,000 actions ordinaires d'une valeur au pair de $10 1,000,000

DIRECTEURS
J. A. JACOBS, de Montréal, Président
N. E. NEWMAN de New-York, Vice-Président
Manufacturier de produits d'amiante
P. GYSLER, secrétaire-trésorier.
A. E. FRANCES, de McLean Kennedy Co., agents maritimes, Montréal
LUC ROCHEFORT gérant-général du Crédit-Canada, Limitée
J. PYE Comptable
BANQUIERS: Banque de Montréal.
FIDUCIAIRE. La Corporation de Garantie de Titres et de Fiducie de Montréal.
La légalité de l'émission a été constatée par Perron, Taschereau, Rinfret, Vallée & Genest, aviseurs de la compagnie.

FAITS SAILLANTS

PROPRIETE: Un établissement au complet pour le traitement du minerai où 800 tonnes d'amiante contenant du roc peuvent être traitées à toutes les 24 heures. L'établissement (plant) au puits est pourvu d'un tramway aérien de 5,000 pieds de long, un entrepôt d'une capacité de 2,000 tonnes, des séchoirs, une pelle à vapeur, un concasseur. Ces instruments sont mûs à l'électricité prise à Shawinigan. Le moulin est situé près de la voie ferrée et est pourvu de tout l'outillage nécessaire.

Un hangar qui peut contenir 4,000 tonnes d'amiante (prêt à être expédié) un atelier, des résidences et un bureau qui sont situés sur la propriété ont été terminés dernièrement et sont les plus modernes du genre.

TONNAGE: La compagnie détient 400 acres de terrain miniers. Les travaux de développement exécutés à date sur ces terrains ont révélé la présence de plus de 7,000,000 de tonnes d'amiante. C'est une quantité suffisante pour un grand nombre d'années à venir. On sait, par ailleurs, que dans d'autres endroits de la propriété il y a de fortes quantités de minerai d'amiante de nature à augmenter encore le tonnage total. En se basant sur les prix qui prévalent actuellement sur le marché, on estime que les profits nets seront d'au moins $1.00 la tonne.

ADMINISTRATION: Les officiers et les directeurs sont tous des hommes d'affaires d'une vaste expérience. Le président, M. J. A. Jacobs, un grand propriétaire de Montréal, a consacré depuis vingt ans tout son temps dans des entreprises minières. On dit qu'il possède la mine qui a donné les meilleurs résultats dans le district de Cobalt, la Kerr Lake Mine. Elle a déjà payé $9,000,000 de dividendes et elle continue encore à en payer.

Dans le district de l'amiante, M. Jacobs a fait un succès de la Jacobs Asbestos Mining Company de Thetford. Dernièrement, il a vendu les intérêts qu'il avait dans cette entreprise. Cela va lui permettre de consacrer tout son temps à la Compagnie dont il est question ici, de même qu'à la Black Lake Asbestos & Chrome Company.

RECETTES: La production totale pour le reste de l'année en cours et pour une partie de 1924 est vendue. Les recettes seront ainsi suffisantes pour pourvoir au fonds d'amortissement annuel de $25,000 et pour couvrir plus de cinq fois l'intérêt sur les obligations.

EVALUATION: La Canadian Appraisal Company, en date du 29 mars 1923, a évalué les travaux de surface à $552,374.02. Dans cette évaluation ne sont pas comprises les terres minéralisées.

GARANTIE: M. J. A. Jacobs, le président, garantit personnellement et sans conditions le capital et les intérêts de même que le fonds d'amortissement de cette émission.

PRODUIT DE L'EMPRUNT Les fonds de cette émission serviront à augmenter le capital roulant. La Compagnie n'aura pas de passif et disposera d'un substantiel montant en argent.

Prix: le pair ($100) et l'intérêt couru pour rapporter 8%

Les commandes peuvent être envoyées par téléphone ou télégraphe à nos frais.

CREDIT-CANADA
Limitée
120, rue St-Jacques (Immeuble Transportation)
MONTREAL
TELEPHONE: MAIN-4735
EUGENE OUIMET, Vice-Président. HON. H. B. RAINVILLE, Président. LUC ROCHEFORT, Gérant-Général.

CREDIT-CANADA, LIMITEE,
120, rue Saint-Jacques, Montréal. 192

Monsieur:—Veuillez prendre ma commande pour $. . . . . d'obligations de . . . . . au pair, et les intérêts courus. Ci-inclus mon chèque au montant de $. . . . . couvrant le capital et les intérêts.

COUPURES DEMANDEES: . . . . . X $100.00=$. . . . . X $500.00=$. . . . . X $1000.00=$. . . . .

EXPEDITION PAR LA BANQUE
Veuillez me faire parvenir ces valeurs par l'entremise de la Banque . . . . . à . . . . . avec traite pour le montant que je paierai sur réception.

Signature . . . . . Adresse . . . . .

P.S.—Ces valeurs sont expédiées sans charge à toutes les succursales de banque, mais en vue d'exempter les frais d'expédition et de collection, lesquels sont assez dispendieux, nous suggérons à nos clients de nous faire parvenir leur chèque payable au Pair à Montréal, (le client en a le choix).

VOL DE $125,000.00

Un représentant d'une maison de Toronto, de passage à nos bureaux ces jours derniers, nous a longuement causé du vol de $125,000.00 que des bandits ont opéré, mardi dernier, dans l'avant-midi, en plein coeur de la grande ville de Toronto.

Un groupe de voleur ont attaqué trois messagers portant une somme de $125,000.00 et se sont enfuis avec le mâgot dans un automobile volé. L'attaque eût lieu alors que les messagers de la Banque Sterling, et de la Banque Union revenaient du "Clearing ouse".

On sait que c'est l'habitude dans les grands centres, comme chez nous même, pour les employés de banque de faire, chaque matin, "le Clearing", qui consiste à aller, chaque matin, à l'ouverture des banques, faire l'échange des billets reçus le jour précédent. En retour des billets des autres banques, chaque messager rapporte les billets de sa propre banque ou ceux du dominion. Des bandits attendaient donc au coin d'une rue, les trois messager dont nous parlons plus haut et braquant leur revolver contre leur poitrine, pendant que d'autres s'emparèrent des sacs contenant l'argent. Pris par surprise, les messagers abandonnèrent leurs sacs que les bandits jetèrent dans leur automobile. Un autre messager témoin de la scène s'avança vers les voluers et tirant un revolver de sa poche, fit feu sur eux. Ce fut un échange de coup de feu jusqu'à ce que les trois jeunes gens tombèrent grièvement blessés. L'un des voleurs fut également atteint, puis l'auto s'éloigna au moment où la police arrivait sur les lieux.

LES MALADIES ET DOULEURS DE Mme MISENER

Disparaissent après avoir pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham



Branchton, Ont. — "Lorsque je vous ai écrit pour demander du secours c'était par curiosité. Je suis soulagée de presque toutes mes souffrances. J'ai pris six boîtes des Tablettes du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et une bouteille du Remède pour le Sang de Lydia E. Pinkham, et je puis avouer que jamais je n'ai été aussi bien. Je souffrais de douleurs et autres affections depuis l'âge de 15 ans, et durant la "Grande Guerre," j'ai travaillé aux munitions pendant 2 ans, et dans le soulèvement d'articles lourds je me suis trop forcée, ce qui a produit une enflammation pelvienne, et souvent je devais me coucher. Je me suis traité plusieurs années sans soulagement, avant de prendre votre remède." — Mme Goldwin Misener, Branchton, Ont.

Ecrivez à The Lydia E. Pinkham Medicine Co., Cobourg, Ont., pour une copie gratis du Manuel Confidentiel de Lydia E. Pinkham; sur les "Maladies Particulières de la Femme."

A PROPOS DE SAINTE ANNE

Mme Téreygeol, toute dévouée aux bonnes oeuvres, a été longtemps directrice des piscines de Lourdes pour les femmes. Voici un petit fait qu'elle raconte.

"Au pèlerinage national, il y a plus de 20 ans, se trouvait une jeune fille de Bretagne, paralysée dans tout son corps. Chaque jour, on l'avait plongée dans l'eau, mais jamais aucune amélioration. Le dernier bain étant pris, elle demande aux infirmières de la transporter en face de la statue de Notre-Dame de Lourdes.

"Elle lui parle ainsi: "Ah! vous ne voulez pas me guérir. Eh! bien, je le dirai à votre maman, quand je serai de retour au pays."

"On sait la dévotion des Bretons pour sainte Anne. Ces paroles étaient à peine prononcées, que la guérison miraculeuse était obtenue. Voilà ce que peut la confiance."

La dévotion à la bonne sainte Anne est populaire aussi chez nous; c'est un héritage de nos ancêtres. Gardons-le fidèlement. C'est un excellent moyen de nous attirer les bonnes grâces de Marie.

LA CONSCIENCE AU FOYER

L'homme et la femme qui ont de la conscience **protègent** leur foyer.

Les chefs d'empire mettent des armées et des forteresses à la frontière qui semblent dire aux ennemis du pays: "On ne passe pas!"

L'homme et la femme, rois du foyer domestique, ne permettent pas au premier venu d'en franchir le seuil. C'est un mauvais livre qui demande à entrer. C'est un impudent qui se propose de renverser l'intimité d'un ménage.

Le jour où les portes de la famille seraient ouvertes et violées par les mauvaises lectures, par les mauvaises moeurs, quel malheur! Ce malheur n'est pas à redouter tant que la conscience de l'homme et de la femme se dresse sur le seuil du foyer pour le protéger et pour dire aux ennemis du dehors: "On ne passe pas"

L'homme et la femme qui ont de la conscience **peuplent** leur foyer de nombreux enfants. Quand la religion est sérieuse, profonde, vitale, elle atteint les âmes, elle oblige les consciences et les soumet à la loi de Dieu, elle fait des semeurs de vie en faisant de vrais chrétiens.

L'homme et la femme qui ont de la conscience **gouvernent** leur foyer avec force, douceur et parfaite harmonie.

Louis XVI disait à Malesherbes, son ministre, qui venait lui donner sa démission: "Vous êtes plus heureux que moi, Malesherbes, vous pouvez abdiquer."

ST-THEOPHILE

IN MEMORIAM

St-Théophile, Beauce, 16.—Nous venons de perdre une dévouée jeune fille dans la personne de Mlle Claudia Rodrigue qui vient de terminer sa carrière d'instutrice après avoir employé tout son zèle à doter nos petits enfants d'un peu de science. Elle me permettra bien de profiter de l'occasion qui se présente pour lui offrir nos sincères remerciements. En même temps, je tiens à rappeler que les belles qualités de son esprit et de son courage n'ont pas été partagées seulement par ses élèves, mais qu'elle a su faire une large part à tous ceux qui l'ont connue par sa conduite exemplaire. Nous pouvons dire avec une grande certitude que le bon Dieu a bien voulu bénir so ntravail en lui donnant une grande fécondité au moment de la moisson.

Puisse le ciel lui accorder autant de consolations à l'âme, que nos petits enfants lui ont fait de joie pour le coeur. Qu'elle soit assurée que nous nous souviendrons d'elle chaque jour dans nos humbles prières.

Vin Sapin Fortin

Dear Sir:—

After having taken your good syrup, I am glad to recommand same to all my friends as for my I founded it wonderful.

I suscrit myself,

A. M. QIMMONA.

Wickham, Avril 12, 1923.

Fabriqué par CHS. FORTIN, Robertsonville

BIERES ET PORTERS

"CHAMPLAIN ET BOSWELL"

En quart paqueté par 5 douzaines de grosses bouteilles, vides comprises. **$12-25**

En quart paqueté par 10 douzaines de petites bouteilles, vides comprises. **$17.50**

En caisse de 2 douzaines de grosses bouteilles, caisse et bouteilles comprises. . . . **$ 5.70**

Les bouteilles vides sont retournables au prix de **60c doz.**, les grosses, et **50c** les petites, les caisses vides **$1.00** chacune.

Mallez-nous votre commande de suite, laquelle nous vous expédierons promptement.

Nous gardons toutes les marques de bières et porters. Demandez nos prix.

J.-P. GUY, Enr.

152-154, rue St-Paul, -:- -:- QUEBEC, P. Q.

VIE INCENDIE AUTOMOBILE

Il y va de votre intérêt, lorsque vous aurez des assurances à placer, d'en informer :

P.-Z. CLOUTIER,

COURTIER D'ASSURANCE

FISET, P. Q. - - Co. Beauce.

Toujours prêt à vous aider, persuader que quelques bons conseils, dicter par l'expérience, pourront vous être utiles.

Car en assurances, comme en toutes autres affaires. "Il y a Polices et Polices". Les vôtres sont-elles parfaitement écrites. En cas d'incendie pourrez-vous réclamer votre **perte ? ? ? ?**

Plusieurs polices sont mal écrites, ne l'oubliez pas. Consultez, sans obligations, ni engagements.

Toutes mes polices sont sujettes à l'acceptation de l'assuré.

LA SESSION FEDERALE

ASPECTS GENERAUX DE LA POLITIQUE CANADIENNE

La session fédérale qui vient de se terminer a été longue de cinq mois, exempte de gros orages, féconde en lois utiles et profitables à tous les citoyens du Canada.

Nous ne pouvons énumérer ici toutes les mesures étudiées et adoptées au cours de cette session. Nous désirons signaler les plus importantes: loi contre les trusts, loi concernant les banques et le commerce de banque, loi modifiant la loi des faillites, loi modifiant la loi de pension aux soldats, loi modifiant la loi de l'immigration, loi modifiant la loi de naturalisation, loi concernant les taux de fret pour le transport du grain par voie des lacs et fluviale, loi modifiant le tarif des douanes, loi protégeant les droits d'auteurs, loi pourvoyant à de nouvelles avances aux commissaires du hâvre de Montréal, loi concernant les commisaires du port de Trois-Rivières, loi sur la pêche du flétan dans le Pacifique septentrional, traités de commerce avec la France et avec l'Italie.

De plus, des rapports de comités spéciaux ont été présentés à la Chambre et seront utilisés en vue d'une prochaine législation. Ainsi, le comité spécial de l'agriculture, le comité de la redistribution des collèges électoraux, le comité du service civil, ont soigneusement étudié les sujets qui leur ont été soumis et ont communiqué à la Chambre le fruit de leur travail qui, s'il est nécessaire, sera continué à la prochaine session.

La longue énumération que nous venons de faire ne contient pourtant qu'une faible partie des travaux parlementaires.

Nos lecteurs se rendent-ils bien compte des multiples et incessantes occupations des députés pendant une session?

En outre des débats sur le discours du trône à la rentrée des Chambres, puis du budget, en outre des nombreuses questions que les députés soumettent à l'attention de leurs collègues, en outre des crédits de chaque ministère et département qui sont longuement examinés, de nombreuses lois, dont quelques-unes d'une importance primordiale, sont étudiées d'abord au point de vue général, puis, ensuite, clause par clause.

La journée du député est bien remplie. Il se rend au Parlement vers 9 heures le matin; il y prend connaissance des journaux puis de son courrier qui est toujours considérable; il dicte sa correspondance et travaille ensuite dans les comités dont il fait partie et qui siègent toujours dans l'avant-midi.

A 3 heures de l'après-midi s'ouvre la séance de la Chambre où il siège jusju'à 6 heures. De même, à 8 heures du soir, il doit être à son poste jusqu'à 11 heures, quelquefois minuit et même trois ou quatre heures du matin vers la fin de la session.

Et ce programme très chargé recommence à chaque jour d'une session de cinq mois et plus! Le député n'a de véritables loisirs que le samedi et le dimanche.

* *
*

Comme à la session de 1922, le gouvernement a eu en face de lui une double minorité qui constitue une double opposition: les conservateurs-torys et les progressistes. L'un et l'autre groupe, tout en combattant plusieurs mesures ministérielles, ont manoeuvré de façon à éviter des élections générales qu'ils redoutent avec raison et qui ramèneraient les libéraux au pouvoir avec une force probablement accrue.

C'est ce qui explique l'opposition plutt molle des conservateurs durant la session.

M. Meighen et ses amis n'ont retrouvé leur vigueur que pour accuser le gouvernement King de leur voler leur programme, que pour condamner notre nouveau traité de commerce avec la France, et que pour faire un crime au cabinet d'avoir osé se passer de la signature de l'ambassadeur anglais à Washington lorsque fut conclu le traité entre le Canada et les Etats-Unis au sujet de la pêche du flétan le long des côtes du Pacifique. Dans ces différentes occasions ainsi que dans quelques autres, par exemple lorsque l'opposition conservatrice a combattu la loi destinée à contrôler les trusts, M. Meighen a prouvé qu'il ne changeait ni de mentalité ni de caractère et qu'il restait fidèle à la vieille doctrine tory dont il est le représentant officiel au Canada.

Le groupe des progressistes n'a pas été plus agressif que les conservateurs. Ces utopistes qui parlent des questions sociales, de principes financiers et de réformes administratives comme les corneilles abattent des noix, habitent le monde des théories et n'en descendent que lorsqu'il s'agit de leurs intérêts particuliers. M. Forke, leur chef, est un brave homme qui, assurément, ne sera jamais premier ministre du pays. Dans un an ou deux nous doutons même qu'il soit encore chef du groupe progressif . . . qui, d'ailleurs, n'existera peut-être plus ou, du moins, sera sensiblement désagrégé.

Dans la crainte de ne pouvoir être réélus, les députés progressistes ne tiennent pas à provoquer une crise qui entraînerait des élections générales; c'est pourquoi ils couvrent le gouvernement d'une complaisance discrète.

Les libéraux ont heureusement traversé cette deuxième session, quoique, en réalité, ils n'aient pas la majorité sur les deux oppositions réunies.

En plus des raisons données plus haut, les libéraux ont obtenu ce résultat parce qu'ils administrent le pays avec sagesse, modération et clairvoyance.

Nous avouerons que ne pouvant fixer sa majorité à la Chambre, le gouvernement King rencontre de la difficulté à fixer sa doctrine et à réaliser tout son programme. Quand les conservateurs lui reprochent de ne pas avoir accompli son programme, ils feignent d'oublier que le gouvernement King n'est au pouvoir que depuis dix-huit mois et que, surtout, il doit faire face à deux oppositions qui rendent sa position difficile et délicate. Aucun gouvernement canadien, jusqu'ici, ne s'est trouvé dans une telle situation.

Le gouvernement libéral, en dépit des grandes difficultés semées sur sa route, a outrageusement entrepris de réaliser lesoeuvres et les réformes qu'il croit être dans l'intérêt national.

Aavant tout, il faut au Canada une politique de grandes économies, afin de restaurer le plus tôt possible nos finances délabrées. C'est à quoi s'évertue le gouvernement qui a diminué les dépenses publiques de près de cent cinquante millions depuis qu'il administre le pays. Il lui reste encore beaucoup à faire dans cette voie et nous avons confiance qu'il prendra les mesures énergiques nécessaires pour atteindre le but désiré. Sans les chemins de fer que nous a légués l'ancienne administration, les revenus ordinaires, en 1922, auraient dépassé les dépenses de près de quarante millions.

La politique tarifaire du gouvernement King tend vers un abaissement des droits douaniers dans le but d'alléger le coût de la vie qui est encore si élevé. Toutefois, le gouvernement ne compromettra jamais l'existence de nos industries.

Le poids des impôts n'a pas augmenté et a même diminué sur les articles les plus nécessaires à la vie. Le peuple doit en être reconnaissant au gouvernement qui cherché à lui rendre l'existence plus facile.

Le premier ministre, M. Mackenzie King, est à la hauteur de la tâche que lui imposent les circonstances difficiles et les problèmes compliqués qui résultent de la grande guerre et de la mauvaise administration du gouvernement précédent.

Tout en agissant avec circonspection afin de ne pas déchaîner les deux oppositions qui lui font face, le gouvernement King n'abdiquera pas ses idées et sa liberté. Selon les besoins de l'heure, il accepte, subit ou recherche le concours des groupes de gauche, mais sa politique n'est pas pour cela ambiguë et nous sommes certains qu'il ne permettra pas plus aux progressistes qu'aux conservateurs de confisquer à leur profit le gouvernement national.

La politique libérale, en étant une de juste milieu, peut se rapprocher, sur certains points, de la politique des groupes de gauche; toutefois, elle reste et demeurera claire, précise, parfaitement définie, libre de toute alliance ou collusion qui pourrait faire dévier son orientation.

JEP.

LES PLAGES DU MAINE

Pour plusieurs milliers de personnes, aucune vacance ne saurait être comparée à celle passée sur la plage. Les grèves de sable fin, les cavernes rocailleuses, le murmure continuel de l'océan toujours agité, les brises réconfortantes, les nuits fraîches et reposantes, les délices du bain, du canotage et de la pêche s'unissent et attirent le villégiateur d'une façon irrésistible. Le Chemin de Fer National vient de publier un très joli livret intitulé : "Vacances sur la Plage". On y trouve un guide d'hôtels, une carte, etc. Une copie de ce livret sera remise gratuitement sur demande à n'importe lequel des Agents du Chemin de Fer National du Canada ou à S.-J. Nestor, Agent des Voyageurs de la Ville, 10, rue Ste-Anne, Québec.
Juil.—26.

Prov. de Québec.
Dist. de Beauce.

COUR DU MAGISTRAT

Comté de Beauce, siégeant St-Vital de Lambton

J.-ARISTIDE ROBERGE, marchand, de St-Evariste, district de Beauce, demandeur, vs BERNARD VEILLEUX, ci-devant journalier, de St-Evariste susdit, et maintenant demeurant en des lieux inconnus, hors de la Province de Québec, défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

St-Vital de Lambton, 14 juillet 1923.

J.-E. GUERTIN,
Greffier C. M.

TERRE A VENDRE

SUR LE CHEMIN DE FER DU GOUVERNEMENT

Magnifique terre située sur le chemin du Gouvernement, dans le comté de Stanstead, à 2 milles de la station. Superficie de 275 acres dont 175 en bonne culture, 100 acres en bois, 1,000 cordes de bois de pulpe, magnifique sucrerie de 1,500 érables, excellent verger de pommiers.

Cette terre donne une récolte de 150 tonnes de foin pouvant nourrir 60 bêtes à cornes. Bonnes bâtisses, améliorations modernes, eau partout. Terrain exempt de roches.

A vendre à de bonnes conditions.

S'adresser à:

C.-W. WILSON,
Massawipi, Qué.

Sep.—10—P.

Selon son médecin, Mme H. Carpentier ne guérirait pas et devait s'attendre aux pires choses.— Elle a bonne Santé aujourd'hui grâce aux

PILULES ROUGES

Ainsi en est-il aujourd'hui aussi pour Mme A. Lavallée



Mme Hercule CARPENTIER
20, Brook, Woonsocket, R. I.

Je souffrais depuis quelque temps de douleurs internes pour lesquelles le médecin que j'avais consulté me dit qu'il ne pouvait me guérir et que je devais m'attendre aux pires choses, c'est-à-dire à une opération. Mon estomac ne pouvait garder aucune nourriture, tout remontait aussitôt; le cœur aussi m'inquiétait. Depuis très longtemps je voyais dans les journaux les annonces des Pilules Rouges et j'ai décidé d'essayer ce remède. Au début je n'avais aucune confiance; cependant, en peu de temps, mes douleurs ont diminué. J'ai continué de les prendre; les forces me sont rapidement revenues et ma santé s'est rétablie. Des Pilules Rouges, j'en tiens toujours dans ma maison maintenant pour m'en servir si les forces viennent à me manquer. Mme Hercule Carpentier, 29, Brook, Woonsocket, R. I.

J'ai employé les Pilules Rouges pendant quelques mois et j'en ai obtenu de très bons résultats. Je suis âgée, mais je puis encore travailler beaucoup. Par moment cependant, je me sens abattue, j'ai des douleurs de dos et de reins, mais j'ai recours aux Pilules Rouges qui sont pour moi merveilleuses, car quelques boîtes suffisent pour me rendre ma vigueur. Mme A. Lavallée, 710, rue Logan, Montréal.

Les mères de famille font prendre les Pilules Rouges à leurs fillettes pour leur assurer une bonne formation.

Les femmes qui souffrent de maladies internes, d'anémie, trouvent leur guérison dans l'emploi des Pilules Rouges. Au retour de l'âge, elles doivent recourir aux Pilules Rouges pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

CONSULTATIONS GRATUITES.—Les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges se vendent 50 centins la boîte. Tous les pharmaciens et les marchands de remèdes les ont. Cependant, si quelqu'un ne pouvait les trouver dans sa localité, nous les lui enverrons sur réception du prix. COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE, limitée, 274, rue Saint-Denis, Montréal.

King George's Navy



"Ca, c'est un tabac de Qualité"

TABAC A CHIQUER



Sentez ça ! Voyez comme il est souple et fort ! Il n'y a pas d'erreur, voilà ce qui s'appelle du vrai tabac à chiquer ! 25c le nouveau prix réduit pour DEUX torquettes ! Un bon achat ! Le meilleur comme valeur et qualité !

2 Pour 25c

Rock City Tobacco Co limited

5

CANADA
Province de Québec
District de Beauce

COUR DU MAGISTRAT

No 1152

EPHREM ROBERT, agent d'assurance, East Broughton, demandeur; vs TREFFLE MELANÇON, St-Camille de Bellechasse, défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

St-Joseph de Beauce, 16 juillet 1-23.

Signé: VEZINA & PERRON,
C. du M.

Vraie copie.
Rosaire Beaudoin,
Proc. du demandeur.

CANADA
Province de Québec

COUR SUPERIEURE

District de Beauce.

No 7258

Dame DELIA GREGOIRE, épouse de Joseph Lemieux, Cult., St-Martin, demanderesse, vs JOSEPH LEMIEUX, défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 15me jour de juin 1923.

St-oseph de Beauce, 15 juin 1923.

ROSAIRE BEAUDOIN.
Procureur de la demanderesse

La Prévoyance

Compagnie d'Assurances

Incendie
Responsabilité
Automobiles
Garantie
Accidents et Maladies
Bris de Glaces

189, rue St-Jacques -- Montréal
Tél. 4310 - 11 - 12 - 13

J. C. GAGNE, Directeur-Gérant.

LES PRODUITS

CRESOBENE

Balsamiques — Antiseptiques — Germicides

Contre les toux chroniques et aiguës, les bronchites, laryngites, rhumes, grippe et maux de gorge.

SIROP, 25 sous — CAPSULES, 50 sous.

Envoyés par la malle.

CIE DES CAPSULES CRESOBENE, 274, rue St-Denis, Montréal

LE MASSACRE DES INNOCENTS

Le mercredi, 19 juillet 1923.

Avez-vous visité la Crèche St-Vincent-de-Paul, sur le chemin Ste-Foy? Bien peu de gens ont fait cette visite.

Chaque année, une ou deux fois, quelqu'un nous tend la main en faveur de cette oeuvre de bienfaisance et, après avoir donné, le plus possible, on croit avoir accompli son devoir et l'on n'y pense plus, jusqu'à l'année suivante.

Pourtant, les Religieuses de la Crèche, elles, sont à l'oeuvre tous les jours de l'année et les besoins de cette institution vont sans cesse en augmentant.

IL FAUT VOIR

Nous avons eu l'occasion, dimanche dernier, de visiter cette maison.

En entrant, un air de propreté et une atmosphère de dévouement nous disent immédiatement que c'est l'amour de Dieu et du prochain qui inspirent les directrices de cette institution.

Les seuls ornements qui frappent l'oeil sont les portraits des insignes bienfaiteurs de la maison; à part ces tableaux, on ne voit rien de superflu. C'est la pauvreté monastique; on voit que toutes les ressources sont appliquées à l'achat des choses essentielles à l'entretien de la vie des petits pensionnaires.

C'est en passant dans les diverses salles que l'on a le coeur serré.

On remarque avec satisfaction, sans doute, que tous ces petits êtres voient avec joie la cornette de la religieuse qui connaît chacun par son nom; ils lui sourient, souvent lui tendent les bras et leurs yeux brillants de plaisir la suivent aussi longtemps que c'est possible.

Mais, à côté de cette satisfaction, on a la douleur de constater l'insuffisance des moyens et des locaux.

—Combien d'enfants pouvez-vous hospitaliser, ma Soeur?

—Notre maison peut contenir 200 enfants; 225 en les tassant.

—Combien en avez-vous, à l'heure actuelle?

—362.

AU SECOURS

Il y a de la place pour 225 enfants et il y en a **362.**

Voilà, en deux chiffres la situation de la maison. De plus, tous les jours on en refuse; tous les jours, de pauvres petits êtres frappent vainement à cette porte qui reste impitoyablement close, faute d'espace.

En outre, cette augmentation d'enfants, demande une augmentation de personnel et l'an dernier, il y avait 14 religieuses et 50 bonnes, pendant que cette année on a été obligé d'avoir 17 religieuses et 75 bonnes.

Aussi, nous avons vu deux, trois jusqu'à cinq bébés dans un même lit.

La Supérieure qui aime tous ces petits êtres qu'elle a sauvés de la mort, à qui elle a procuré la grâce du baptême, comprend le danger d'une telle congestion.

—"Nous ne pouvons songer nous dit-elle, sans un serrement de coeur à la période des chaleurs qui s'avance rapidement. Quels ravages la mort ne fera-t-elle pas dans nos rangs, si nous ne trouvons pas un moyen de diminuer le nombre de ces petits!"

—Quel serait le meilleur moyen, le plus pratique?

—"Le moyen le plus pratique, celui qui répondrait parfaitement à nos désirs, ce serait de placer une centaine de ces enfants dans de bonnes familles. Pouvez-vous nous aider?"

INGRATITUDE

C'est en réponse à cette demande pressante que nous écrivons ces lignes.

Notre race est renommée pour sa générosité, sa charité. Les oeuvres nombreuses qui font tant de bien en sont la preuve vivante.

Ce n'est donc pas en vain que ces bonnes religieuses s'adresseront à la générosité de nos compatriotes.

Que de foyers sont sans enfants! Que de ménages désirent en avoir et songent déjà à en adopter un. Que d'autres, qui n'y ont pas encore songé, comprendront la somme de bien qu'ils accompliront en répondant à l'appel des directrices de la Crèche!

"Mais," diront certaines gens, "nous connaissons des ménages qui ont adopté de ces enfants et n'ont jamais eu de consolation; ils ont été payés d'ingratitude!"

Hélas! l'ingratitude n'est-elle pas la monnaie courante dont se paient les bienfaits, en ce monde? Le mérite de ces ménages a-t-il été moindre, pour cela? Et puis, un ou deux cas particuliers suffisent-ils à établir une règle générale?

Pour un enfant qui s'est montré ingrat et dont on parle beaucoup, combien ont été une consolation et un soutien, dont on ne dit rien, parce que le bonheur n'a pas d'histoire!

HATEZ-VOUS

Notre-Seigneur a dit: "Celui qui reçoit un pauvre en mon nom, c'est Moi-même qu'il reçoit et Mon Père le recevra."

Y a-t-il plus pauvre que ces petits enfants de 1, 2 et 3 ans, dénués de tout, ne connaissant ni leur père, ni leur mère?

C'est un acte de charité et les motifs surnaturels doivent surtout inspirer ces adoptions et la récompense immédiate d'une telle action, c'est l'affection innocente et naïve qui unit l'enfant aux parents d'adoption, c'est la satisfaction de faire quelque chose d'agréable à Dieu.

La saison s'avance. Il y a 362 enfants à la Crèche, quand il n'y a d'espace que pour 225 au plus. La demande est pressante.

Chaque enfant qui sera reçu dans une famille, sauvera probablement la vie à un ou deux autres qui ne supporteraient pas les chaleurs dans les conditions actuelles. C'est donc une action doublement méritoire qu'une adoption immédiate.

Que toutes les familles qui désirent faire une oeuvre aussi méritoire et aussi opportune, s'adressant à leur curé qui s'empressera de les recommander à la Supérieure de la Crèche.

Si nous restons sourds à cet appel, ce sera le massacre des innocents, ce sera une suite de petits cercueils qui s'achemineront vers le cimetière, ce sera autant d'hommes et de femmes qui auraient pu rendre des services à l'Eglise, à la patrie, qui auront été fauchés par la mort.

Hâtons-nous, car le temps presse!

J.-Albert FOISY.

2 TERRES A VENDRE

EXCELLENTES CONDITIONS

2 terres, l'une près de l'autre comprenant 275 acres, dont 80 acres en culture, 50 acres en lots de bois, bois de pulpe, orme, 300 érables complet avec accoutrement.

Maison à appartement, fournaise, améliorations modernes, le tout en excellentes conditions.

Etable pour chevaux, table pour les animaux en général, 100 x 40, parfaite en construction. Eau dans les bâtisses. Excellent pâturage. Arbres fruitiers de toutes sortes, etc.

Ces fermes splendides sont situées à Ayeres Cliff, (Co. Standead), un mille et demi de la ville. Livraison du lait par chemin de fer.

A 20 milles du marché de Sherbrooke (bon chemin). **Une chance mabêtes** à cornes dont la plupart sont gnifique pour l'homme désireux de faire dans un district important le commerce du lait. Crème expédiée à Boston.

Ces fermes sont toutes équipées, 30 pure sang, enregistrées.

Cause de vente: propriétaire se retire du travail.

Excellente occasion de faire de l'argent.

Une visite est sollicitée pour plus d'information. S'adresser à:

C. W. MORSE,
Ayers Cliff,
R.M. D. 2
Co. Standead, P. Q.

SERVANTE DEMANDEE

Dans une bonne famille, trois enfants âgés. Bon salaire. Besogne facile. S'adresser sans retard à:

R. GUIMONT,
Taschereau,
St-Georges.



LA REVUE DE JUILLET

La REVUE MODERNE de juillet nous présente un gracieux tableau du grand maître français, Bouguereau, intitulé "L'Orage". Dans la tempête deux fillettes enlacées luttent contre les éléments furieux. Le sommaire est fort intéressant. Dans un premier Montréal, Madeleine fait autour des prix d'Europe, de fort judicieuses réflexions qui devront servir à modifier la loi de façon à garder chez-nous les boursiers dont bénéficient trop souvent les pays étrangers. Elle suggère que tous les boursiers donnent quelques années de leur vie à leur propre patrie. Henri Mareuil donne sur Pierre Loti, un article qui est un bel hommage au grand écrivain disparu. Le Frère Marius, des Frères Maristes, écrit sur les les "Habits Rouges" de Laroque de Roquebrune, une critique fort juste et fort élogieuse. M. R. de Roquebrune nous présente avec infiniment d'esprit l'une des femmes de lettres les mieux connues de France, Mme Gabrielle Réval. Des nouvelles, des contes, des poésies, ainsi que de belles pages féminines complètent cet intéressant sommaire.

La REVUE MODERNE de juillet nous offre un roman complet de Marcelle Tinayre l'un des auteurs français renommés du jour, la fin de "Pierre et Thérèse" de Marcel Prévost de l'Académie française et la 1ère partie de "Magali" de M. Delly.

Il faut lire la REVUE MODERNE de juillet l'une des plus attrayantes de la série de cette populaire publication. En vente partout à vingt-cinq sous.

Chemin de Fer Quebec Central

HORAIRE

EN VIGUEUR LE 29 AVRIL 1923

.....	*2.15 pm	†7.15 am	Ls	Québec	Ar	1.00 pm	.....	9.45	
.....	2.55	7.51	Ls	Charny	Ar	12.18	.....	9.05	
.....	3.38	8.38	Ar	Scotts Jct	Ls	11.14	.....	.....	
†6.30 pm	†2.10 pm	†6.45 am	Ls	Lévis	Ar	2.05	10.55 am	9.56	
7.36	3.27	8.30	Ar	Scotts Jct	Ls	†11.45 am	†9.40 am	†8.39 pm	
†7.38	*3.29 pm	†8.43 am	Ls	Scotts Jct	Ar	11.14	9.38	8.37	
†8.10	†4.05 pm	†9.30 am	Ar	Valley Jct	Ls	*10.53 am	†9.12 am	†8.10 pm	
8.21	4.16	9.45	Ls	Valley Jct.	Ar	.....	9.00 am	7.45	6.45 pm
8.00	4.03	9.04	Ar	St-Joseph	Ls	.....	8.46	7.32	6.25
8.45	4.37	10.15		Beauceville		.....	8.20	7.08	5.45
9.07	5.05	10.55		St-Georges		.....	7.58	†6.40 pm	5.05
†9.18	.....	.....		Cumberland		.....	†7.43	.....	.....
9.34	.....	11.45		Morisset		.....	7.30	.....	4.15
9.49	.....	12.05		Ste-Rose		.....	7.15	.....	3.50
10.00	.....	12.30		Ste-Germaine		.....	7.05	.....	3.35
10.17	.....	1.00		Ste-Justine		.....	6.52	.....	3.15
11.30 pm	.....	2.55	Ar	Lac Frontière	Ls	.....	†5.45 am	.....	†1.30 pm
†8.15 pm	*4.07 pm	†9.12 am	Ls	Valley Jct.	Ar	10.49	8.50	7.53	
8.40	4.28	9.35	Ar	Tring Jct.	Ls	10.30	8.30	7.35	
11.30 pm	.....	.....	Ar	Mégantic	Ls	.....	†5.30 am	.....	
.....	5.20	10.29	Ar	Thetford Mines	Ls	9.39	.....	6.50	
.....	5.30	10.40		Lac Noir		9.26	.....	6.39	
.....	6.51	12.01		Dudswell Jct		7.57	.....	5.13	
.....	7.50 pm	1.00 pm	Ar	Sherbrooke	Ls	*7.00	.....	†4.15 pm	

* Tous les jours.

† Tous les jours excepté le dimanche.

f Arrêts sur signal.

Correspondance directe à Charny avec les Chemins de fer Nationaux, Québec, avec le Pacifique Canadien, les Chemins de Fer Nationaux, les Chemins de Fer Quebec Railway Light and Power. A Dudswell Jonction, avec le Maine Central, R. R. pour Portland, à Sherbrooke avec le Pacifique Canadien, les Chemins de Fer Nationaux et Boston & Maine R. R. Chars dortoirs à Boston, Springfield, New-York et sur tous les trains de la nouvelle Angleterre.

Demandez les horaires, prix et autres renseignements à l'agent de votre station.

G. D. WADSWORTH,
Agent général du freigth et des passagers.

PACIFIQUE CANADIEN

SERVICE INSURPASSABLE

ENTRE

QUEBEC ET MONTREAL

Départs de Québec, (Gare du Palais)

9.00 a.m. — Dim. exc. —	(Montréal Gare Viger)	3.15 p.m.
1.30 p.m. — Quotidien —	(Montréal Gare Windsor)	6.30 p.m.
4.40 p.m. — Dim. exc. —	(Montréal Gare Viger)	9.40 p.m.
11.55 p.m. — Quotidien —	(Montréal Gare Viger)	6.50 p.m.
	et (Montréal Gare Windsor)	7.20 a.m.

Arrivées à Québec, (Gare du Palais).

7.00 a.m. — Quotidien —	(De Montréal Gare Windsor)	11.30 p.m.
	et (De Montréal Gare Viger)	11.55 p.m.
2.00 p.m. — Quotidien —	(De Montréal Gare Windsor)	9.00 a.m.
3.40 p.m. — Dim. exc. —	(De Montréal Gare Viger)	9.45 a.m.
8.30 p.m. — Dim. Seul. —	(De Montréal Gare Viger)	2.30 p.m.
10.00 p.m. — Dim. exc. —	(De Montréal Gare Viger)	5.00 p.m.

L'heure normale de l'est (L'heure solaire) régit le mouvement de tous les trains. Pour convertir au système de l'heure d'été, ajouter une heure.

Renseignements supplémentaires sur demande aux bureaux des billets: 30 rue Saint-Jean tél. 93; Château Frontenac, tél. 1840; Gare du Palais, tél. 663.

C.-A. LANGEVIN,

Agent du Trafic-Voyageurs, Gare du Palais, Québec.

Représentant toutes les lignes de navigation océanique.

LA LOI PERMET L'IMPORTATION DES BIERES ET PORTERS POUR USAGE PERSONNEL

Malgré que la prohibition existe dans Beauceville, tout citoyen a le droit d'acheter de tout épicier licencié de la Province, les Bières, Porter ou Lager dont il a besoin pour son usage personnel, et se les faire expédier directement à son adresse, soit par express ou par fret.

En vous adressant à aucun des épiciers licenciés, à Québec, vous recevrez des formules de commandes avec listes de prix des CELEBRES BIERE ET PORTER BOSWELL, et ils s'occuperont de remplir promptement toutes commandes.

QUELQUES LICENCIES: A. Drouin, 12 Marché Champlain; Ls. Mercier & Cie, 117 rue St-Paul; P. L. Turgeon, Enrg., 15 Marché Finlay; Frs. Bourret, 145 rue St-Paul; J. P. Guy, -52 rue St-Paul; J. A. Beaudet, 20 Marché Champlain, LA BRASSERIE BOSWELL, Le plus ancienne Brasserie au Canada, Fondée en 1668.



COLLECTIONS

Médecins, Marchands, Hommes d'affaires.

Voulez-vous collecter l'argent qui vous est dû par vos débiteurs qui habitent les *ETATS-UNIS?* Nous avons une organisation qui s'occupe spécialement des réclamations venant du Canada. Nous avons un département français. *ECRIVEZ-NOUS.*

EAGLE CREDIT ASSOCIATION
9 Spruce Street,
Lewiston, Maine.
P. O. Box 61.
J. N. O.

Cartes Professionnelles

MEDECINS

Docteur J.-E. BERNIER
MEDECIN-CHIRURGIEN
Ancienne maison de Josaphat Poulin
Beauceville-Est

Docteur J.-A. DESCHENES
MEDECIN-CHIRURGIEN
Se rendra à domicile avec son auto sur demande par téléphone
Beauceville-Est, - Qué.

DENTISTES

Docteur JOS. LABRECQUE
CHIRURGIEN-DENTISTE
HEURES DE BUREAU: 9 à 12 a. m. 2 à 5 p.m.; 7 à 9 p.m.
25 rue Stanislas, - Québec
Edifice Lavigueur & Hutchison
Téléphone 9936

Drs. Veilleux & Veilleux
DENTISTES
Bureau: En haut du magasin AMEDEE DIONNE
Bureau ouvert le soir de 7 à 8 heures.
St-Georges-Est, - P. Qué.
Téléphones Beauce et Rural

Dr GASPARD FAUTEUX
CHIRURGIEN-DENTISTE
Heures de Bureau: 9 à 12 a.m.; 2 à 5 p.m.
BEAUCEVILLE-EST -:- P. QUE.

LE BUREAU DU
Dr ALEXANDRE MELADY
Chirurgien-Dentiste
est ouvert tous les jours à
STE-MARIE - - BEAUCE
Phone Bell. Boîte postale 55.

Dr P.-E. THIBAUDEAU
CHIRURGIEN-DENTISTE
Bureau: 9 heures à 6 heures
Près de la Salle des Chevaliers Colomb
ST-GEORGES-EST, - BEAUCE

Docteur ARTHUR FAFARD
SPECIALISTE
de l'Hôtel-Dieu de Lévis pour les Yeux, les Oreilles, le Nez et la Gorge
— BUREAU A —
Ste-Marie de Beauce
Chez le Dr. Jacques le 1 mardi du mois.

AVOCATS

J.-D.-PAMPHILE VALLEE
AVOCAT
Beauceville-Est, - Beauce

ROSAIRE BEAUDOIN
LL., L.
AVOCAT
St-Joseph, - Co. Beauce

NOTAIRES

ANGERS & ANGERS
NOTAIRES
Prêts sur immeubles.—Achats de créances et de débentures
Beauceville-Est, - Beauce
Téléphones Beauce et Bell

F.-G. FORTIER
NOTAIRE PUBLIC
Bureau dans le Bloc Deschêne
Beauceville-Est, - Beauce
Argent à prêter

J. M. FORTIN
NOTAIRE
St-Isidore, Co. Dorchester
Prêt d'argent

ARPENTEURS - GEOMET.

GEORGES GARNEAU
Arpenteur-Géomètre
Saint-Joseph, - Beauce
Tél. Beauce et Rural

LEONARD GENDREAU
Pharmacien et Optométriste
EXAMEN DE LA VUE
Kodaks, Chocolats Neilson. Prescriptions de médecins remplies avec soin. Attention toute spéciale aux commandes par téléphone et par la malle. Bureau tous les jours.
ST-GEORGES-EST, - CO. BEAUCE

DR. J. ED. SAMSON
Chirurgien-Orthopédiste
SPECIALITE: CHIRURGIE DES OS
C'est-à-dire: fractures, luxations, toutes les difformités provenant de la naissance ou de la paralysie infantile.
HEURES DE CONSULTATION
2 à 4 heures P.M. — Tél. 5612.
59, rue Sainte-Anne, QUEBEC.
HOTEL-DIEU de Lévis, chaque matin.
ST-FRANÇOIS-D'ASSISE, sur entente.

Allez donc chez
A. C. ROUTHIER
BIJOUTIER
50, Côte de la Montagne
Vous y trouverez un très grand choix en fait de Bijoux, Montres, Lampes électriques, Argenteries, Verre taillé, etc.

SPECIAL

Robes crêpe (all time) dans toutes les nuances unies ou fantaisie, genre des plus nouveaux pour jeunes filles ou dames, grandeurs 16 à 20 et 36 à 42.

$19.95

MARCEAU & CIE

155 rue St-Joseph, St Roch, QUEBEC

GRANDE JOUTE
de
BASE-BALL
entre le club
BEAUCEVILLE
vs
NAPOLEON
à 2 heures
Dimanche le 29 juillet 1923
EN FOULE !
Sur le terrain des "Beauceville"

BEAUCEVILLE

Malgré les nuits très fraîches que nous avons, depuis quelques jours, les journées sont splendides. Au dire des connaisseurs, août, qui nous arrive, ne cédera pas à son prédécesseur, juillet, par sa température belle mais sans chaleur.

—MM. J.-T. Poulin, de Lac Frontière,, et M. Leblanc, étaient de passage à Beauceville, ces jours derniers, en route pour Montréal.

—M. et Mme Napoléon Mathieu et Mlle Blanche Fortin nous ont quittés mardi dernier, pour un voyage d'une huitaine dans la région du Saguenay.

—Le Dr Gaspard Fuateux est descendu à Québec, la semaine dernière.

—Mlle Gabrielle Blanchette, de Lévis, est à Beauceville, chez M. Ed. Fortin.

—Mlles Marquis, de St-Georges, étaient à Beauceville, la semaine dernière.

—M. et Mme Joseph Dallaire, sont de retour d'une promenade de quelques jours à Ste-Germaine.

—M. Maurice Lemieux, de la Banque Nationale, Québec, est en vacance dans sa famille.

—Mlle Alice Poirier, de St-Ephrem, est à Beauceville, chez M. Louis-A. Grondin.

—Mlles Marguerite et Georgette Duval sont parties pour les Etats-Unis, ces jours derniers, en promenade d'une quinzaine.

—Mme Cyrille Leblanc, de Mégantic, est venue passer quelques jours chez M. Arsène Gosselin, à Beauceville.

—M. et Mme Amédée Bolduc, sont en promenade de quelques jours aux Etats-Unis.

—Mlle Jeanne Lemieux est descendue à Québec, dimanche dernier.

—Mlle Blanche Rodrigue, de Lambton, M. et Mme Lapointe, et M. Emile Dévost, également de Lambton, étaient à Beauceville, dimanche, chez Mme Joseph Rodrigue.

—M. et Mme Henri Bégin sont descendus à Québec, samedi dernier.

—C'est lundi prochain, le 30 juillet, que sera donné dans la salle du Collège une soirée-concert, par des artistes AVEUGLES, au profit de l'hospice de Nazareth, de Montréal. On exécutera un joli programme, nous dit-on. C'est une excellente occasion d'encourager une bonne oeuvre, tout en passant une agréable soirée. Billets en vente aux bureaux de poste Est et Ouest.

—Mme Arsène Gosselin est allée passer quelques jours à Mégantic.

—M. et Mme Antonio Mathieu, de Québec, et Mlle Mathieu, de Québec, étaient les hôtes de M. et Mme Alphonse Laflamme, dimanche dernier.

—Mlles Marie-Ange et Marguerite Dallaire, de Montréal, sont les hôtes de M. et Mme Joseph Dallaire.

—M. Joseph Rodrigue, de Waterville, était à Beauceville, dimanche.

—Mlle Jeanne Rodrigue, également de Waterville, est à Beauceville pour une quinzaine.

—M. Dumontier, représentant de la maison Beauchemin, de Montréal, était de passage à nos bureaux, lundi dernier.

—Mlle Alexandrine Quirion, de Black Lake, est à Beauceville pour quelques jours.

—Mme Ovide Latulippe, de Lawrence, Mass., et Mlle Blanche Latulippe sont à Beauceville pour quelques jours chez leurs parents et amis.

—Mlle Marietta Lemieux, de Haverhill, Mass., est à Beauceville, pour une quinzaine, l'hôte de Mlle Gabrielle Lemieux.

—Mlle Marie-Ange Roy, de Courcelles, est à Beauceville pour une quinzaine, l'hôte de Mlles Bolduc.

—M. et Mme Armand St-Pierre, M. et Mme Josaphat Quirion sont descendus à Québec, mardi.

—Mlles Marguerite Mathieu, Annette Mathieu et Jeanne Doyon, MM. T. N. Laflamme, Wilfrid Mathieu, Pierre-Albert Lacombe et Robert Jolicoeur, de Waterville, sont allés passer le dimanche à St-Odilon, les hôtes de Mlle Mary O'Brien.

—M. l'abbé L. P. Fortin, professeur au Collège de Lévis, est parti pour Cochrane où il passera une partie des vacances chez M. le Docteur et Mme Napoléon Fortin.

—M. l'avocat Roy, du Quebec Central Ry., était à Beauceville, jeudi.

—Melle Suzanne Fortin, est de retour de Québec.

—M. Renault Miville Déchêne, de Québec, est à Beauceville pour quelques jours.

—La semaine dernière M. et Mme Joseph Bisson avaient l'honneur de recevoir parmi eux, deux Révérends Frères Maristes : Révds Frères Léon Noël et Félix Désiré, qui sont les frères de Mme Bisson. Ils ont passé quelques jours à Beauceville, ensuite ils sont allés à St-Joseph et St-Prosper chez leurs parents et amis.

Ces Révérends Frères sont retournés dans leur communauté très enchantés de leur promenade.

M. Charles Fortin, de Lewiston, Maine, qui est aussi leur frère les accompagnait. Il est retourné à Lewiston, mercredi matin.

—Mme Edmond Doyon, est de retour d'une promenade de quelques jours aux Etats-Unis.

—Dimanche le 29, notre équipe locale rencontrera un club visiteur, sur le terrain des "Beauceville". On sait que les spectateurs la dernière partie ont eu largement pour leur argent ! En foule encore dimanche !

—Jeudi dernier, le 19, les amateurs du Cercle MonLoisir ont donné une séance dramatique et musicale dans la salle du Collège au profit du Cercle. Les acteurs qui ont rendu LE VOYAGE DE MONSIEUR PERRICHON se sont acquitté de leurs rôles respectifs avec le talent dont ils ont toujours fait preuve jusqu'ici.

Au cours des entr'actes, Mme Henri Marchand, M. J. E. Poitras, M. Gérald Fauteux et Melle Hatchet, ont été fort applaudis. M. Oram Lachance, organiste à St-Joseph de Beauce, avantageusement connu chez nous pour son talent musical, avait bien voulu, à cette occasion prêter son concours distingué aux amateurs du Cercle MonLoisir.

LA MINE ASBESTOS OFFRE UNE OBLIGATION DE 8%

Le Crédit Canada, Limitée, offre une nouvelle émision d'obligations-or avec coupon, 8% première hypothèque, 10 ans, et pourvues d'un fond d'amortissement de l'Asbestos Mines, Limited. La compagnie généralement connue sous le nom de Jacob Asbestos de Broughton-Est, possède 400 acres de terres contenant des gisements d'amiante à Broughton, Qué. Les travaux de développement exécutés jusqu'à présent ont amené la découverte de plus de 7,000,000 de tonnes d'amiante et l'on sait que les autres parties de la propriété, encore inexploitées, contiennent également d'importants gisements d'amiante.

M. Jacobs, le président, est bien connu dans les milieux miniers, ayant été un temps le propriétaire de la Kerr Lake Mines, la mine la plus prospère qu'il y ait dans le district de Cobalt. M. Luc Rochefort, le gérant-général du Crédit Canada, Limitée, a été élu directeur de la Compagnie. L'on dit que la production entière de 1923 et une bonne partie de celle de 1924 a été vendue à des prix qui permettront à la compagnie de pourvoir au fonds d'amortissement et de disposer d'un montant plus que cinq fois supérieur à celui requis pour les intérêts sur les obligations.

De plus, M. Jacobs garantit personnellement et sans condition le principal, l'intérêt et le fonds d'amortissement au montant de 25,000. L'actif, y compris usines, machineries, immeubles, améliorations de surface, etc. a été évalué à $556,725.77 par la Canadian Appraisal Company. Ce montant équivaut approximativement à $2,200 pour chaque dette obligatoire de $1,000. Les obligations sont offertes au pair et intérêt accru pour rapporter 8 pour cent.

COLLEGE STE-MARIE DE BEAUCE CONVENTUM

En foule à Ste-Marie, les 28, 29 et 30 juillet

L'organisation du Conventum est terminée.

Tous les anciens élèves seront les bienvenus qu'ils aient ou non envoyé leur adhésion. Nous remercions bien sincèrement les quelques centaines de ceux qui se sont conformés à nos désirs sur ce point et ont ainsi facilité la tâche des organisateurs. Nous croyons avoir fait des préparatifs suffisants pour recevoir tous ceux qui se présenteront aux fêtes mémorables du Conventum qu'ils aient ou non donné leur nom.

Les parents et amis des Anciens Elèves, ainsi que les visiteurs et curieux seront aussi les bienvenus. A part le banquet, nous pourrons donner les repas à toutes les personnes qui le désireront. Des cartes à cet effet seront vendues à l'entrée de la salle à manger au temps des repas. La carte d'adhésion des anciens leur donne entrée partout. S'il reste des places libres au banquet, elles seront à la disposition des messieurs qui le désireront. Au banquet, des pancartes suspendues au-dessus des tables, permettront, grâce aux inscriptions qu'elles porteront, de se grouper selon les années de leur fréquentation scolaire. Les réunions et les repas seront annoncés au son du clairon et de la cloche du Collège.

Les deux réunions de l'Amicale sont exclusivement réservées aux anciens élèves et aux invités.

Des restaurants et comptoirs improvisés permettront aux visiteurs de s'offrir quelques douceurs. Des chambres et dortoirs seront à la disposition des anciens élèves qui ne seront pas retenus par leurs parents et amis.

A la grand'messe du dimanche, les places du bas de l'église non occupées par les anciens seront à la disposition du public, ainsi que les bancs des galeries. Nous espérons voir l'église bien remplie.

Les membres du Comité de Réception, reconnaissables à leur insigne blanc, seront à la disposition des anciens et des visiteurs pour toute demande de renseignements qu'on voudra bien leur adresser.

Les anciens voudront bien relire la lettre d'invitation et se conformer aux indications qu'elle renferme. Ce serait une bonne précaution de la porter sur soi.

Pour éviter l'encombrement, il sera formé un bureau d'enregistrement des anciens dans chaque parloir du Collège. A l'inscription, l'on remettra à chacun un insigne spécial, et, s'il ne l'a pas encore, sa carte d'adhésion.

Il y aura une entrée à chaque extrémité de la salle à manger, construite dans la cour du Collège.

Les défilés et processions se formeront sur la place de la station et dans la rue du Collège. L'Harmonie des Cadets de St-Jean-Baptiste de Québec ouvrira la marche dans les défilés, et jettera la note gaie pendant les séances et les repas.

Nous rappelons aux Anciens qui en ont la facilité que le Conventum dure trois jours et que leur présence est souhaitée dès la séance d'ouverture du samedi à 4 heures du soir. Petit sacrifice qui ne leur sera pas demandé à nouveau avant le centenaire du Collège en 1955.

Nous sommes heureux d'annoncer que les Anciens pourront saluer leurs principaux directeurs et professeurs d'autrefois, les chers frères Albert, Odwin, Natalique, Falasis, Georges, Urbain, Agathon, Antoine, Romuald, Noel et autres. Ils reverront leurs anciens compagnons de classe, aujourd'hui prêtres ou religieux, le Rév. P. Justinien, franciscain; MM. les abbés W. Lebon et Ferland, de Ste-Anne de la Pocatière; MM. les curés S. Turcotte, F.-X. Dulac, L. Hébert, O. Létourneau, J.-O. Veilleux et autres; les RR. Frères Mercier, Carter et Simard, C.S.V.; les Frères Luc, Stephen, Orbanius, etc. des Ecoles Chrétiennes.

Nous sommes aussi très honorés de pouvoir annoncer les adhésions de l'hon. J. Bolduc, sénateur, de l'hon. J.-H. Kelley, conseiller législatif, de l'hon. P.-E. Lessard, ancien ministre de l'Alberta, de son Honneur le Maire de Québec et autres anciens élèves occupant de hautes situations sociales. Nous aurons l'honneur de recevoir encore l'hon. H.-S. Béland, ministre du Rétablissement civil des soldats et de la Santé publique, M. C.-J. Magnan, inspecteur général de l'enseignement.

Les visiteurs sont particulièrement invités à la grand'messe, aux réjouissances du dimanche, et parmi celles-ci, la procession aux flambeaux et le feu d'artifice qui sera tiré sur le terrain de jeu du Collège.

Anciens et visiteurs, soyez donc en foule à Ste-Marie les 28, 29 et 30 juillet prochain. L'enthousiasme est plus grand que jamais et le succès est assuré.

PROGRAMME DES FETES DU CONVENTUM

COLLEG. STE-MARIE DE BEAUCE

Samedi, 28 juillet

Réception à tous les trains, à partir de 9 heures du matin. Des membres du Comité de Réception se trouveront à la station, à l'Hôtel Carette pour les autobus, et au garage du Conventum (centre du village) pour les automobiles.

A l'arrivée, enregistrement des anciens dans les parloirs du Collège.

A midi, dîner au Collège.

3.45—Formation du défilé pour se rendre à la première réunion de l'Amicale qui se tiendra à 4 heures à l'église paroissiale.

6 heures—Souper au Collège.

8 heures—Séance dramatique et musicale dans la Salle du Collège.

GRANDE IMPRUDENCE

A l'endroit même où le déraillement s'est produit, au mois de mars dernier, sur la ligne du Quebec Central, dans la courbe près de St-Georges, Beauce, on nous informe, que le 3 juillet dernier, un écrou "nut" en fer d'un pouce d'épaisseur au moins, a été trouvé attaché au rail par une forte broche. Cette obstruction était suffisante pour provoquer le déraillement du moteur à Gazoline et peut-être d'une locomotive et de tout un train.

Un garçonnet des alentours, âgé de 7 ou 8 ans, environ, serait l'auteur du fait. La Compagnie l'a fait arrêter et son procès aura lieu à St-Joseph, devant le magistrat, lundi, le 30 courant A. M.

Le motif de la Compagnie en adoptant des procédures vigoureuses, est, d'abord, de prévenir les accidents, protéger le public et frapper l'attention et des parents et des enfants sur les dangers réels qu'offrent des actes, parfois innocents, dans l'intention de leurs auteurs.

Souvent, nous dit-on, la Compagnie trouve des pierres, des bouts de fer, etc, sur les rails, évidemment mis là par des enfants qui veulent s'amuser; mais il est rarement possible de découvrir les coupables.

Nous sommes informés, de bonne source, que plus tard après le procès, la Compagnie a l'intention de demander à Messieurs les curés d'attirer l'attention de leurs paroissiens sur ce point.

Pour le moment, la Compagnie du Quebec Central, nous demande de publier avec commentaires, les faits et les procédures de ce procès. Elle ne voit pas la nécessité de mentionner le nom du jeune délinquant; ce n'est pas lui qu'elle vise; c'est le but qu'elle poursuit : l'effet à produire, car il est probable qu'elle demandera au juge de suspendre la sentence.

UN RECORD

Argent placé pour le compte de la clientèle: plus de $50,000,000.

Taux moyen de ces placements: 6½%.

Tel est le record établi par la maison financière Versailles-Vidricaire-Boulais (limitée) depuis sa fondation.

Cette maison a ses bureaux à:
MONTREAL, rue St-Jacques, 90.
QUEBEC, immeuble de la Banque Nationale.
TROIS-RIVIERES, rue Notre-Dame.
Août—9.

REFUGE DOM BOSCO

$100.00 A GAGNER AVEC $1.00

Qui veut gagner $100.00 avec $1.00 n'a qu'à envoyer $1.00 au Refuge Don Bosco à Québec et il aura 10 chances de gagner $100.00 en outre qu'il fait une excellente charité à une excellente Oeuvre. Le Refuge Don Bosco reçoit tous les enfants pauvres en perdition. Il faut qu'il bâtisse et n'a d'autres ressources que la charité des bons catholiques qui comprennent l'importance de cette Oeuvre. Hâtons-nous; le tirage se fera le 31 juillet au soir après l'arrivée de la dernière malle.

Adressez: Refuge Don Bosco, Québec.

Dimanche, 29 juillet

6.15 et 7 heures—Communion à l'église.

8 heures—Déjeûner.

9.30 heures—Réunion au Collège.

10 heures—Formation du défilé.

10.15 heures—Grand'messe en musique chantée par les anciens élèves. Sermon de circonstance par M. l'abbé W. Lebon, ancien élève et préfet des études au Collège Ste-Anne de la Pocatière.

Immédiatement après la grand'messe, photographie des anciens élèves.

1 heure—Banquet.

Santés: Au Pape. Chant, "En avnt, marchons".—Au roi, chant, "God save the King".—Au clergé. Réponse par Mgr J.-E. Feuiltault, président d'honneur.—A l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes. Réponse par le cher Frère Victor, visiteur.—Aux associations soeurs. Réponse par un délégué de ces associations.—A nos hôtes. Réponse par M. J. Fortier, M.P.P., président du Comité général du Conventum. —A l'Alma Mater Réponse par l'hon. P.-E. Lessard, ancien ministre; l'hon. J.-H. Kelly, conseiller législatif; M. J.-H. Fortier, gérant général de la maison P.-T. Légaré; Son Honneur le maire de Québec, M. J. Samson; M. le Dr Mignault, optométriste.

3.45—Formation du défilé.

4 heures—Deuxième séance de l'Amicale. Approbation des Statuts. Enregistrement des membres. Election du Bureau de direction.

5.30 heures—Bénédiction de la statue neuve de saint Jean-Baptiste de la Salle, érigée sur le portique du Collège.

6 heures—Souper.

7 heures—Défilé pour se rendre à la chapelle Ste-Anne.

7.45 heures—Bénédiction du Saint-Sacrement à la chapelle Ste-Anne.

8.15 heures— Procession aux flambeaux de la chapelle du terrain de jeu du Collège. Chants patriotique durant la procession.

9 heures— Discours par l'hon. Dr Béland et M. J.-C. Magnan.

10 heures—Grand feu d'artifice.

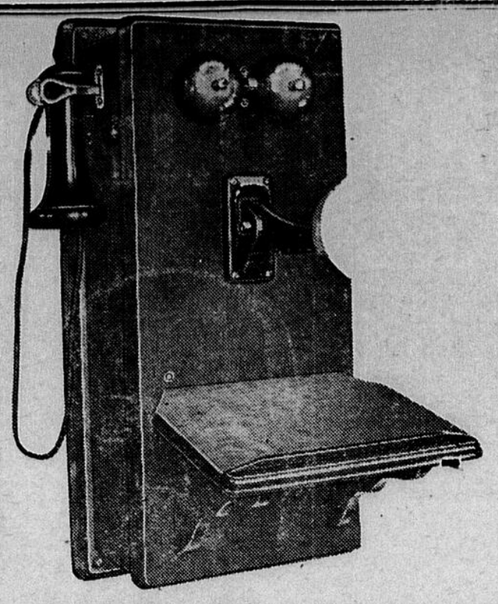
Lundi, 30 juillet.

8 heures—Déjeûner

8.45 heures—Défilé.

9 heures—Messe de Requiem pour les professeurs du Collège et les camarades défunts.

10.30 heures— Réunion d'adieu au Collège.



Boites de Telephone
ET
Appareils de RADIO

Nous avons ajouté à notre commerce, une ligne nouvelle, celle des appareils de RADIO. A l'avenir, le public trouvera à Beauceville l'appareil RADIO, une des merveilles du dernier siècle. Nous tiendrons également pour l'accomodation de nos clients et du public, les accessoires nécessaires à ces machines. Confiez-nous votre commade ou recevez nos instructions absolument gratuites, de notre agent à Beauceville, M. Arthur Martel.

AUX COMPAGNIES DE TELEPHONE

Notre assortiment de boîtes de téléphone est toujours au complet : petites boites "knobby" finies chêne doré. Appareil solidement bâti. Satisfaction garantie, prix raisonnables.

Demandez nos prix, écrire ou téléphoner à :

ARTHUR MARTEL, Agent
BEAUCEVILLE, QUEBEC

CENTURY TELEPHONE CONSTRUCTION COMPANY
Buffalo N. Y. Bridgeport, Ont.

LE "NAPOLEON" A BEAUCEVILLE

Au moment d'aller sous presse, on nous informe que la direction de notre équipe de Balle-au-Camp vient de s'assurer la visite des Napoléon de Lévis, pour dimanche. L'équipe "BEAUCEVILLE" qui ne connait pas encore de défaite veut se mesurer avec un des meilleurs clubs de la LIGUE DE QUEBEC.

Donc ne manquons pas cette partie, qui sera sans contredit, la plus contestée de la saison.

NE L'OUBLIONS PAS : DIMANCHE : "BEAUCEVILLE"
vs
"NAPOLEON"

DEUX CARACTERISTIQUES

Le maximum de rendement, le minimum de risque, caractérisent les placements offerts par la maison de finance et d'assurance Versailles-Vidricaire-Boulais (limitée).

Cette maison a ses bureaux à:
MONTREAL, rue St-Jacques, 90.
QUEBEC, immeuble de la Banque Nationale.
TROIS-RIVIERES, rue Notre-Dame.
Août—9.

STS-ANGES

LA RECOLTE

Sts-Anges, Beauce, 26 juillet, 1923. — La récolte s'annonce assez belle malgré la sécheresse.

Dans la Beauce les nouvelles sont bonnes. Quelques-uns de nos cultivateurs vendent déjà en quantité foin et atates. La pluie des jours derniers a été assez forte pour faire grand bien au grain et aux prairies.

TOUJOURS LES FEUX

La situation reste la même en ce qui regarde les feux de forêt dans la Province, c'est-à-dire qu'elle est mauvaise.

SERVICE ANNIVERSAIRE

A St-Ludger le 24 juillet 1923 eut lieu le service anniversaire de feu Jean-Baptiste Vachon, époux de Madame Anne-Marie Maheil. Plusieurs parents et amis y ont assisté.

ETAT DE NOS MALADES

M. Philippe Grégoire de Sts-Anges a subi une grave opération à l'Hôtel-Dieu de Lévis qui semble avoir bien réussi. M. Grégoire est encore faible.

EN PROMENADE

M. Alphonse Provencher, est en promenade pour une quinzaine au presbytère chez son frère M. l'abbé J. A. Provencher, prêtre des Sts-Anges.

NOTRE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

ET LES PREVOYANTS DU CANADA

Québec, le 25 juillet. — Le rapport des Prévoyants du Canada pour les premiers six mois de l'année vient de paraître. De semestre en semestre, l'on est toujours surpris de la progression extraordinaire de cette compagnie. Le nombre des sociétaires est de 64,377 détenteurs de 126,097 parts et le capital est déjà rendu à $3,118,380.60. Voilà un réservoir de capitaux dont les possibilités sont immenses. Les Prévoyants du Canada dans leur oeuvre bienfaisante, ne payent donc pas seulement de magnifiques pensions à leurs rentiers, ils amassent du capital pour accommoder nos corporations publiques, aider nos institutions nationales et faciliter le développement de nos industries et l'exploitation de nos richesses naturelles presque inépuisables. Mais, comme dit l'autre, pour avoir des pensions, il faut en prendre. Si vous n'en avez pas encore, hâtez-vous d'en avoir, pour ne pas regretter amèrement votre négligence.

MARIAGE

On annonce pour le 31 juillet le mariage de Louis Denis Jacob, fils de J.-L. Jacob, marchand de St-Sébastien, avec Mlle Marie-Rose Dumas, fille de M. Cyrille Dumas, du même endroit. Pas de cartes.



Province de Québec,
District de Beauce.

COUR DU MAGISTRAT

comté de Beauce, siégeant à St-Vital de Lambton.

No 20.

J.-ARISTIDE ROBERGE, marchand, de St-Evariste, district de Beauce, demandeur; vs LUCIEN LEBRUN, ci-devant agent vendeur, demeurant en des lieux inconnus, hors de la Province de Québec, défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

St-Vital de Lambton, 14 juillet 1923.

J.-E. GUERTIN,

Province de Québec.
District de Beauce.

COUR DU MAGISTRAT

Comté de Beauce, siégeant St-Vital de Lambton

No 40.

J.-ARISTIDE ROBERGE, marchand, de St-Evariste, district de Beauce, demandeur, vs ALCIDE BEDARD, journalier, demeurant en des lieux inconnus, hors de la Province de Québec, défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

St-Vital de Lambton, 14 juillet 1923.

J.-E. GUERTIN,